

Mai | Juin | Juillet 2021

Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

Numéro
28



p.4-5

Finances (ROB, TF, CA, BP)

p.21

Rond-point de la Paix

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales.

MAI

Vendredi 7 mai

THÉÂTRE

« Un temps de chien »
Espace Boris Vian, 21h00
Proposé par la Compagnie de l'Olive

Samedi 8 mai

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Monument aux Morts, 11h15
Proposée par la Municipalité, L'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance (ANACR), L'Union Salvétaine pour le Souvenir des Anciens Combattants (USSAC) (anciennement FNACA)

Samedi 15 mai

FESTIVAL LA SALVETAT EN SCÈNE TREMPIN MUSICAL

Espace Boris Vian,
Concours musical destiné à la découverte de jeunes talents
Spectacle ouvert au public, entrée libre
Proposé par la Municipalité et le Centre d'Animation Jeunesse

Dimanche 16 mai

THÉ DANSANT

Avec l'orchestre André ALLIBERT
Espace Boris Vian, 14h30
Proposé par le Club de l'Amitié

Jeu 27 mai

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

Commémoration avec lâcher de colombes au Monument aux Morts, suivie de diverses animations à l'espace Boris Vian
Proposée par l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance (ANACR) et la Municipalité

Les citations à retenir

On dit peu de choses solides lorsqu'on cherche à en dire d'extraordinaires
C'est en connaissant le passé que l'on prépare l'avenir
Vauvenargue

JUIN

Dimanche 13 juin

THÉ DANSANT

Avec l'orchestre Belle K'Danse
Espace Boris Vian, 14h30
Proposé par le Club de l'Amitié

Dimanche 20 juin

1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Du sam. 19 au dim. 20 juin

SPECTACLE MUSICAL

Espace Boris Vian
Samedi 20h30 « Scary » pour adultes
Dimanche 15h00 « Mystic Hôtel » et « Famille Addams » pour enfants et adolescents
Proposé par l'association Muzic'All

Samedi 26 juin

GALA DE DANSE

Espace Boris Vian
Proposé par l'association Salvetat Danse

Dimanche 27 juin

2^e TOUR DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

SPECTACLE MUSICAL

Ecole de musique

JUILLET

Du vend. 9 juillet au dim. 11 juillet

FESTIVAL LA SALVETAT EN SCÈNE

Proposé par la Municipalité

Mercredi 14 juillet

COMMÉMORATION DU 14 JUILLET

Monument aux Morts, 11h15
Proposée par la Municipalité, L'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance (ANACR), L'Union Salvétaine pour le Souvenir des Anciens Combattants (USSAC) (anciennement FNACA)

PAGE FACEBOOK

Retrouver tous les événements à venir de notre Commune sur la page facebook

<https://www.facebook.com/lasalvetat31>



Nouvelles activités

NATUROPATHE

Hypno Nutritionniste

Audrey VERGES

6 impasse de la Vèrèze

06 74 40 05 96

audreynaturo31@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/audreyvergesnaturo/>

www.audreynaturo31.com

ESTHETICIENNE À DOMICILE

Myriam ALRIC

Praticienne bien-être et beauté

06 51 08 90 63

www.biollissima.fr



Directeur de publication : M. François ARDERIU. Comité de rédaction : Catherine AMAT, Zaïna TERKI, Marie-France SALAS et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Franck COURADETTE, Monique GAMBLIN, Alain LUMEAU, Léa DRAGNE, Monique FALIERES.
Crédits photos : Mairie de La Salvetat Saint-Gilles, www.fotolia.com
Création/Impression : Microsophia
Parution : Mai 2021

VIE MUNICIPALE

- 4 Rapport d'Orientation Budgétaire
Taxe foncière 2021
- 5 Compte Administratif 2020
Budget primitif 2021
- 6 Extraits des comptes-rendus
des Conseils Municipaux
- 10 Quand « association » rime avec
« subvention » et quand « subvention »
rime avec coopération »
- 11 Le « Vaccibus » à La Salvetat Saint-Gilles
- 12 Élections Départementales
et Régionales des 20 et 27 juin 2021

VIE LOCALE/CADRE DE VIE

- 14 Le centre social Chopin accueille
tous les habitants
- 15 Commémoration du 19 mars 1962
Opération tranquillité vacances
- 16 Rentrée septembre 2021
Panneaux lumineux
- 17 Marché de plein vent
La plateforme « J'achète dans ma ville »
- 18 Au Relais Assistantes Maternelles (RAM)
- 19 Le frelon européen vs le frelon asiatique
Les moustiques, le retour !
- 20 Vivre ensemble
- 21 La colombe de la paix

TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 22 Fleurissement Place du 19 mars 1962
Modernisation éclairage bouldrome
- 23 Château Raymond IV
- 24 « J'adopte un arbre »

SORTIR & BOUGER

- 25 Association Atout Cœur
Le Secours Populaire Français
- 26 Le club de l'amitié de la Salvetat
Mille et un Motard(e)s
- 27 Le comité Alexis Danan pour
la protection de l'enfance
- 28 Quand le Conseil Local RPE FCPE
La Salvetat Saint-Gilles Primaire
se mobilise...
Entraide Partage Travail :
un service gagnant-gagnant !
- 29 Comité des Festivités 2021 :
Demandez le programme !
Traits et Couleurs
- 30 La Compagnie de l'Olive
Festival Muzic'All
- 31 Le Cyclo Salvétain
- 32 Loisirs Rencontres Réflexions
LRR toujours motivée et en action
- 33 Association de protection féline
Voyageurs Salvétains

A VOUS DE JOUER !

- 34 Les institutions publiques
Testez vos connaissances
- 35 3966 « ALLO DOCTEUR »
3237 « RÉSOGARDES »

TRIBUNE LIBRE

- 35 Expression Libre



Chers concitoyens,

En ce printemps 2021, la pandémie de Covid-19 est malheureusement toujours d'actualité avec de nombreuses contraintes qui bouleversent notre quotidien. Nous espérons tous que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne, mais, quoi qu'il arrive, nous tenons à vous rappeler que les élus et les services municipaux restent et resteront mobilisés à vos côtés pour vous accompagner durant cette crise sanitaire. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Dans le dernier numéro du bulletin d'information, nous insistions sur le fait que « si nous avons pu traverser ces instants difficiles, c'est grâce à l'esprit de solidarité dont nous avons tous fait preuve ».

Une belle illustration de cet élan solidaire a pu être apportée dans le cadre de la répartition des subventions municipales aux associations. En effet, invitées à faire preuve de générosité, la quasi-totalité des structures associatives de la commune a joué le jeu, soit en renonçant à sa subvention, soit en diminuant de manière conséquente sa demande.

Cette année, à budget municipal constant, ce mouvement a permis d'aider exceptionnellement les structures les plus en difficulté financière, en raison de la crise sanitaire. Nous ne pouvons que féliciter l'ensemble des acteurs associatifs qui ont rendu cette solidarité à la fois possible et visible.

Autre actualité de ces dernières semaines : la grue du Château a été démontée.

Cela veut effectivement dire que la première phase du programme des travaux, initiée en 2017, est arrivée à son terme. Nous ne manquerons pas de vous faire, dans un prochain numéro, un bilan des tâches effectuées, ainsi que de vous présenter les objectifs de la deuxième phase des travaux.

Aujourd'hui, notre Château est sécurisé et prêt à réaffronter les éléments pour les siècles à venir. Cette mise en sécurité et ce ralentissement du chantier nous permettent aussi d'envisager de rendre possible l'accès au parc situé au pied du Château pour une ouverture au public. À ce titre, nos agents municipaux travaillent activement à quelques aménagements sur ce site, et si tout se déroule comme prévu et que la situation sanitaire le permet, une petite surprise vous y attendra dès les premiers jours des vacances d'été. Convivialité assurée...

Cette fin d'année scolaire est aussi l'occasion de vous rappeler le rendez-vous électoral des 20 et 27 juin 2021, où nous invitons chacun d'entre vous à exercer son devoir de citoyen lors des élections départementales et régionales.

Ce bulletin d'information sera le dernier à paraître avant l'été. J'espère sincèrement que, d'ici là, le contexte sanitaire se sera amélioré et que les moments d'échange, la convivialité et la vie associative pourront reprendre. Nous pensons tous pouvoir vous retrouver au cours de cette période estivale et vous souhaitons, d'ores et déjà, un bel été et d'excellentes vacances.

Continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Votre Maire
François ARDERIU





Rapport d'Orientation Budgétaire

Strate de population : 5 000 à 10 000 habitants hab.	CA 2019 (€/hab.) 8 443 hab.	CA 2020 (€/hab.) 8 443 hab.	Évol.	Strate (€/hab.)	Écart / strate*	Écart / strate*
RECETTES DE GESTION	890,17 €	923,08 €	+3,7 %	nd	nd	nd
dont impôts et taxes (R73)	493,69 €	533,66 €	+8,1 %	600 €	-86 €	-14,36 %
dont contributions directes	394,69 €	441,05 €	+11,7 %	500 €	-82 €	-16,35 %
Participations (R74)	306,13 €	305,53 €	-0,2 %	nd	nd	nd
DGF	178,94 €	184,26 €	+3,0 %	152 €	30 €	19,52 %
DÉPENSES DE GESTION	885,88 €	888,23 €	+0,3 %	nd	nd	nd
Charges à caractère général (D011)	308,14 €	296,29 €	-3,8 %	257 €	45 €	17,53 %
Personnel (D012)	487,89 €	494,82 €	+1,4 %	536 €	-44 €	-8,3 %
Autres charges (65)	83,60 €	90,54 €	+8,3 %	nd	nd	nd
dont 655	41,41 €	47,71 €	+15,2 %	28 €	16 €	57,32 %
dont 657	30,37 €	31,99 €	+5,3 %	67 €	-36 €	-53,73 %
ÉPARGNE DE GESTION	4,29 €	34,84 €	+712,7 %	213 €	-194 €	-90,83 %
Frais financiers	7,27 €	7,09 €	-2,6 %	24 €	-17 €	-69,89 %
Résultat financier & exceptionnel	10,97 €	32,95 €	+200,3 %	nd	nd	nd
ÉPARGNE BRUTE	7,98 €	60,71 €	+660,3 %	196 €	-162 €	-82,52 %
Remboursement du capital de la dette	43,00 €	43,12 €	+0,3 %	82 €	-39 €	-47,49 %
ÉPARGNE DISPONIBLE (CAF)	-35,02 €	17,59 €	ns	114 €	-123 €	-107,61 %

Il est à remarquer que les **recettes de gestion** sont globalement inférieures à la strate nationale, **les dépenses de personnel** sont inférieures alors que les charges à caractère général sont supérieures à la strate pour la commune.

Strate de population : 5 000 à 10 000 habitants hab.	CA 2019 (€/hab.) 8 443 hab.	CA 2020 (€/hab.) 8 443 hab.	Évol.	Strate (€/hab.)	Écart / strate*	Écart / strate*
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS D16)	175,27 €	195,76 €	+11,7 %	nd	nd	nd
Dépenses d'équipement brut	175,27 €	188,90 €	+7,8 %	370 €	-188 €	-50,74 %
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS R16)	114,49 €	132,29 €	+15,5 %	nd	nd	nd
Subventions	10,91 €	103,74 €	+850,6 %	72 €	-15 €	-20,73 %
EMPRUNT	59,22 €	0 €	-100,0 %	70 €	-41 €	-57,77 %
ENDETTEMENT	507,77 €	464,65 €	-8,5 %	828 €	-342 €	-41,29 %
DETTE / ÉPARGNE BRUTE	63,6	7,7	-88,0 %	4,22	31,41	745,18 %

L'endettement, par habitant, est très faible et très inférieur à celui de la strate (464 € par habitant pour la commune contre 828 € pour la strate).

Divers scénarii ont été établis et envisagés. Le scénario retenu correspond à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en maintenant un certain niveau des dépenses d'investissement, chaque année, pour le maintien du service public et de l'état, en condition, des biens de la commune.

Dans les tableaux ci-dessus, la valeur indiquée dans les colonnes strate correspond à la valeur moyenne des valeurs pour toutes les communes françaises de 5 000 à 10 000 habitants.

Taxe foncière 2021

La taxe d'habitation va disparaître définitivement en 2023 pour tous les Français. Cela est déjà effectif pour au moins 80% d'entre eux. La suppression de cette taxe d'habitation, dont une grande partie était reversée aux communes, est compensée par la partie de la taxe foncière donnée précédemment au département.

Aussi, au lieu de voir deux valeurs sur le document de taxe foncière, l'une pour la commune (24,63 %) et l'autre pour le département (21,90 %), vous ne verrez plus qu'une seule valeur (46,53 %). Le pourcentage nouveau est la somme des 2 valeurs précédentes

La commune n'a pas augmenté la taxe foncière, c'est l'état qui a modifié ce pourcentage en compensation. Dans ce calcul, certaines communes auraient pu être défavorisées par rapport aux années précédentes ou, au contraire, favorisées. Un facteur correctif a donc été mis en place afin que les communes défavorisées par le calcul aient un complément compensatoire.

En conclusion, le tableau ci-après indique les taux des taxes foncières :

TAXES	Taux 2020 (rappel)	Taux 2021
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	taux départemental 21,90 % + taux communal 24,63 %	46,53 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	159 %	159 %

Département : 310 HAUTE-GARONNE Commune : 526 LA SALVETAT ST GILLES

TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes sociales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	19,74 %	%	%	21,90 %	0,40 %	15,59 %	%	
Taux 2020	24,63 %	%	%	21,90 %	0,40 %	15,59 %	%	
Adresse								
Base ①	2494			2494	2494	2494		
Cotisation	614			546	10	389		1559
Cotisation lissée ②								
Adresse								



Compte Administratif 2020

1. RÉALISATION DE L'EXERCICE 2020

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	7 983 363,48 €	8 089 495,13 €
Mouvements réels	7 221 865,05 €	7 738 637,64 €
Mouvements d'ordre	409 203,33 €	2 801,86 €
Rattachements	352 295,10 €	348 055,63 €
FONCTIONNEMENT (hors ordre)	7 574 160,15 €	8 086 693,27 €
INVESTISSEMENT	2 019 641,63 €	1 526 140,17 €
Mouvements réels	2 016 839,77 €	1 116 936,84 €
Mouvements d'ordre	2 801,86 €	409 203,33 €
Rattachements	0,00 €	292 957,04 €
INVESTISSEMENT (hors ordre)	2 016 839,77 €	1 116 936,84 €
TOTAL	10 003 005,11 €	9 615 635,30 €
Report Fonctionnement 002 (année N-1)		449 885,35 €
Report Investissement 001 (année N-1)		291 780,44 €
TOTAL (réalisations + reports)	10 003 005,11 €	10 357 301,09 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	106 131,65 €
SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT	-	- 493 501,46 €
RESULTAT DE L'EXERCICE (y compris reports)	-	354 295,98 €

2. RESTES À RÉALISER

Dépenses Investissement	0,00 €	
Recettes Investissement		292 957,04 €
Solde positif		292 957,04 €

3. RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

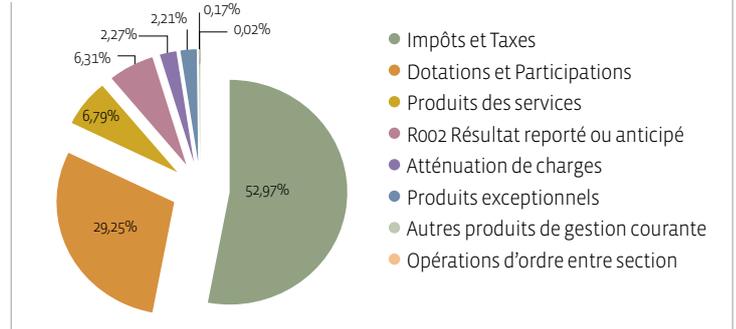
FONCTIONNEMENT	
Résultat de l'exercice 2020	+ 106 131,65 €
Report de l'exercice 2019	+ 741 665,79 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	+ 847 797,44 €
INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de l'exercice 2020	- 493 501,46 €
Report de l'exercice 2019	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2020	- 493 501,46 €
Résultat corrigé des restes à réaliser	- 200 544,42 €
Solde du compte administratif y compris reports	+ 354 295,98 €
Résultat global cumulé (RAR compris) 2020	+ 647 253,02 €

Budget primitif 2021

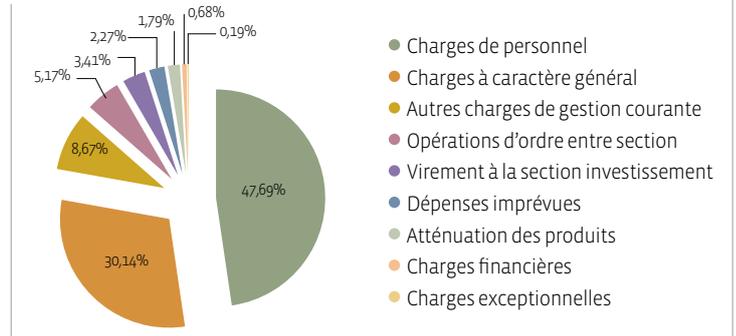
Pour l'année 2021, nous continuons à subir les effets de la pandémie liée au coronavirus :

Fonctionnement	
Dépenses = Recettes =	8 807 017,00 € (5,32 % par rapport au BP 2020)
Investissement	
Dépenses = Recettes =	2 840 721,02 € (-18,48 % par rapport au BP 2020)
TOTAL	
Dépenses = Recettes =	11 647 738,02 € (-1,68 % par rapport au BP 2020)

Recettes de fonctionnement prévisionnelles :

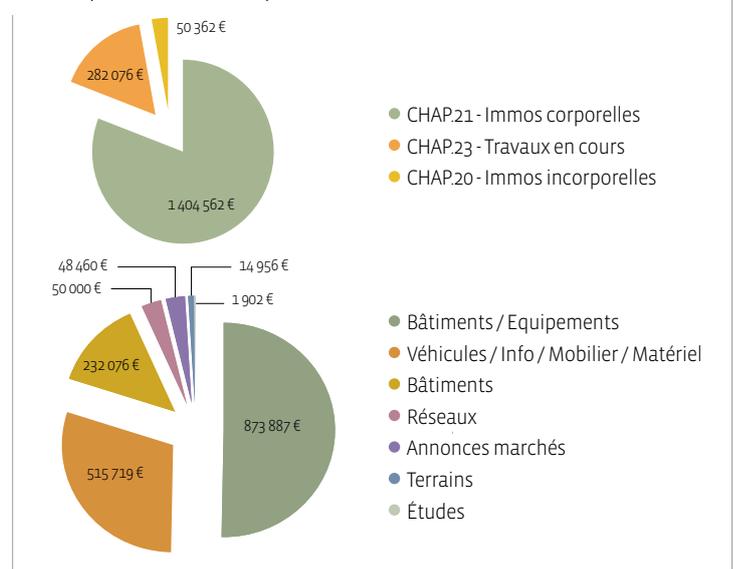


Dépenses de fonctionnement prévisionnelles :



Répartition des investissements 2021

Par chapitre et sous-chapitre





LES CONSEILS MUNICIPAUX SE TIENNENT EN TOTAL RESPECT DES RÈGLEMENTS SANITAIRES

Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux

CM du 16 décembre 2020

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

M. le Maire rappelle qu'en application de la délibération du 26 mai 2020 (art 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales), il a été amené à prendre un certain nombre de décisions concernant les éléments suivants :

20-2020 du 23 octobre :

Avenant n°1 au marché 2019T005 relatif aux travaux d'urbanisation de l'avenue du château d'eau – EIFFAGE SUD OUEST

Montant initial du marché	707 469,00 € TTC
Montant de l'avenant	18 857,95 € TTC
% d'écart introduit par l'avenant	2,60 %
Montant du nouveau marché	726 326,95 € TTC

23-2020 du 20 novembre :

Avenant n°2 au marché 2018T001 relatif aux travaux d'urgence et de stricte conservation du château Raymond IV – Lot 4 – MALBREL CONSERVATION

Montant initial du marché	114 865,87 € TTC
Montant après l'avenant 1	117 559,87 € TTC
Montant de l'avenant 2	2 181,07 € TTC
% d'écart introduit par l'avenant	1,90 %
Montant du nouveau marché	115 378,80 € TTC

2. ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

À la suite du renouvellement des conseillers municipaux, il convient d'adopter le nouveau règlement intérieur du Conseil Municipal.

POUR : 25, ABSTENTIONS : 2 (Mme FALIERES et M. CHAGNIOT)

3. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION GRACIEUSE D'UN LOCAL APPARTENANT À LA COMMUNE AU PROFIT DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

La commune de La Salvétat St-Gilles souhaite mettre à disposition, à titre gracieux, le local situé place Jean Ferrat, au profit du Secours Populaire Français.

Il convient donc de signer avec le Secours Populaire Français une convention afin de définir les conditions de mise à disposition du local appartenant à la commune.

Adopté à l'unanimité

4. ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE BUDGET PRIMITIF 2021

L'article L 1612-1 du CGCT L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. » Le montant des crédits qui peuvent être engagés sur le fondement de cet article s'apprécie au niveau des chapitres ou des articles (en fonction du choix initial du vote du budget par l'assemblée délibérante) du budget N-1.

M. le Maire propose d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement sur l'exercice 2021 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020, dans la limite des crédits repris ci-dessous, et ce, jusqu'au vote du budget primitif 2021 :

Chapitre	BP 2020	1/4 pour exécution avant vote du budget 2021
20	70 000,00 €	17 500,00 €
21	673 000,00 €	168 250,00 €
23	1 581 000,00 €	395 250,00 €
	2 324 000,00 €	581 000,00 €

POUR : 25, ABSTENTIONS : 2 (Mme FALIERES et M. CHAGNIOT)

5. TRAVAUX DE SAUVEGARDE DU CHATEAU RAYMOND IV – 2^{ÈME} CAMPAGNE – 1^{ÈRE} PHASE – 2020 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA DRAC OCCITANIE, DU CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE, ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE- GARONNE

À la suite de l'actualisation des montants concernant les travaux de 2020 au château Raymond IV, il convient d'annuler et de remplacer la délibération n°2019-48 du 19 décembre 2019.

Certains travaux peuvent bénéficier d'une subvention, au taux le plus élevé possible, auprès :

- de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie,
- du Conseil Régional Occitanie,
- du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le projet concerne les travaux d'urgence relatifs aux pavillons et murs de soutènement de l'assiette du château.



DÉPENSES	HT	TTC
PHASE 1	358 650,00 €	430 380,00 €
AIA INGENIERIE (diagnostic)	8 800,00 €	10 560,00 €
GEOTEC (sondages)	18 950,00 €	22 740,00 €
TOTAL OPÉRATION	386 400,00 €	463 680,00 €
HONORAIRES 9,98%	38 560,00 €	46 272,00 €
IMPREVUS 10%	38 640,00 €	46 368,00 €
TOTAL	463 600,00 €	556 320,00 €

Adopté à l'unanimité

6. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE et DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE - BIBLIOTHÈQUE

M. le Maire expose que certains travaux de la commune peuvent bénéficier de subvention du Conseil Régional Occitanie et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le projet concerne la bibliothèque Georges Sand : achat d'un logiciel de gestion (licence, installation et configuration, accompagnement, conversion des données et formation) et de bacs à bandes dessinées.

Le montant du projet a été évalué comme suit :

PROJET	MONTANT HT	MONTANT TTC
Logiciel de gestion	8 220,00 €	9 864,00 €
Bacs à bandes dessinées x 8	3 734,00 €	4 481,00 €
TOTAL DÉPENSES	11 954,00 €	14 345,00 €

Adopté à l'unanimité

7. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE, DES DOTATIONS DE L'ÉTAT ET CAISSE DES DÉPÔTS - ÉCOLES

M. le Maire expose que certains travaux de la commune peuvent bénéficier de subvention du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, des dotations de l'État et de la Caisse des Dépôts.

Le projet concerne les deux groupes scolaires :

- Groupe scolaire du Château d'eau : travaux divers et modification service restauration scolaire (CCM Condorcet)
- Groupe scolaire des Hauts de St-Gilles : travaux divers et modification service restauration scolaire en table par un self-service.

S'ajoute à ces travaux, pour les deux groupes scolaires, l'harmonisation des accès et déploiement des cylindres moletés (PPMS).

Les travaux ont été évalués comme suit :

PROJETS	MONTANT HT	MONTANT TTC
Groupe scolaire Château d'Eau	45 746,00 €	54 895,00 €
Groupe scolaire Hauts de St-Gilles	210 254,00 €	252 305,00 €
TOTAL DÉPENSES	256 000,00 €	307 200,00 €

Adopté à l'unanimité

8. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE et DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE - JARDINS FAMILIAUX

M. le Maire expose que certains travaux de la commune peuvent bénéficier de subvention du Conseil Régional Occitanie, du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le projet concerne la création des jardins familiaux et la construction d'un bâtiment communautaire.

Le montant du projet a été évalué comme suit :

PROJET	MONTANT HT	MONTANT TTC
Création des jardins familiaux et construction d'un bâtiment communautaire	328 279,00 €	393 935,00 €
TOTAL DÉPENSES	328 279,00 €	393 935,00 €

Adopté à l'unanimité

9. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU TITRE DE LA DETR ET DSIL 2021 POUR LES JARDINS FAMILIAUX

Certains travaux prévus au Budget Primitif de 2021 de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Le projet qui pourrait être présenté concerne la création des jardins familiaux et la construction d'un bâtiment communautaire.

Le plan de financement serait le suivant :

	MONTANT HT	MONTANT TTC
TOTAL DÉPENSES	328 279,00 €	393 935,00 €
Aide DETR 60%	196 967,00 €	236 361,00 €
Autofinancement Mairie	131 312,00 €	157 574,00 €
TOTAL RECETTES	328 279,00 €	393 935,00 €

M. le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière au titre de la DETR et de la DSIL2021 auprès de la Préfecture de la Haute-Garonne.

Adopté à l'unanimité

10. MOTION POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI SÉCURITÉ GLOBALE

Le Conseil Municipal de la Salvétat Saint-Gilles, réuni ce 16 décembre 2020, est alerté par le contenu de la Loi Sécurité Globale.

Chacun connaît l'article 24 qui interdit de filmer des policiers, ce qui de fait empêche de collecter des preuves en cas de violences policières.

Les autres articles ne sont pas plus acceptables : les cartes de presse des journalistes accrédités par les préfectures, l'obligation faite aux journalistes de quitter les lieux et ne plus couvrir l'évènement en cas de sommation, l'usage généralisé de la surveillance par drone...

La **Commission Consultative des Droits de l'Homme** (CNCDH) et la **Défenseure des droits**, ignorés par le Président de la République, s'en sont étonnés et ont fait part publiquement de leurs interrogations, constatant tous deux une dérive autoritaire stupéfiante.



Ainsi, le président de la CNCDH souligne : (Interview Le Monde 23/10/2020)

« En temps de paix, la République n'a jamais connu une telle restriction des libertés [...] »

La CNCDH met en garde contre la banalisation de l'état d'urgence. La banalisation de mesures restrictives des libertés n'est pas admissible. L'urgence ne peut pas être un état permanent. »

La Défenseuse des droits relève de son côté : (Tribune Le Monde 24/10/2020)

« [...] entre contraintes sanitaires et impératifs économiques, il n'a été laissé que peu de place à la défense des droits et libertés qui sont pourtant au fondement de notre État démocratique et de notre République [...]. Ce mouvement ne date pas d'hier. Voi-

là des années que, dans un silence pesant, des libertés considérées jusque-là comme fondamentales et garanties à ce titre par la Constitution et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales s'éclipent tour à tour (...) ».

Le Conseil Municipal de la Salvétat Saint-Gilles, réuni ce 16 décembre 2020, demande le **retrait de la Loi Sécurité Globale.**

En raison de leurs absences, Mmes TERKI, SALAS, GONZALVEZ, JOCKIN, DRAGNE, GAMBLIN, BENSALD, SANNI-RODRIGO et MM BOUSQUET, COSTES, PONS, PATTI, FAURE ne participent pas au vote.

POUR : 16 (ensemble des présents)

CM du 19 janvier 2021

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

26-2020 du 10 décembre :

Travaux de sauvegarde du château Raymond IV – 2ème campagne – 1ère phase – 2020

Modification des montants de la délibération n°2019-48 du 19 décembre 2019 :

DÉPENSES	HT	TTC
PHASE 1	358 650,00 €	430 380,00 €
AIA INGENIERIE (diagnostic)	8 800,00 €	10 560,00 €
GEOTEC (sondages)	18 950,00 €	22 740,00 €
TOTAL OPÉRATION	386 400,00 €	463 680,00 €
HONORAIRES 9,98%	38 560,00 €	46 272,00 €
IMPREVUS 10%	38 640,00 €	46 368,00 €
TOTAL	463 600,00 €	556 320,00 €

29-2020 du 23 décembre :

Avenant au marché n° 2016-PS-009 de gestion et d'animation des ALAE, de l'ALSH et du CLAS dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID 19 – LEO LAGRANGE

La gestion financière de la crise est marquée par la prise en charge par l'Etat du chômage partiel des salariés, par l'annulation de certaines activités et par l'annulation de certaines charges variables.

Dans ce contexte, Léo Lagrange reversera une indemnité de 96 444,80 € à la commune de La Salvétat Saint-Gilles. Celle-ci résulte des aides reçues permettant l'économie de charges, des salaires non maintenus, de l'économie de charges patronales afférentes et des économies de charges variables réalisées lors de la fermeture.

30-2020 du 23 décembre :

Avenant 1 et 1 bis au marché n°2019-PS-004 relatif à l'organisation, la gestion et l'animation de l'action jeunes, jeunes adultes, de l'école de musique et d'ateliers d'arts plastiques dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la Covid-19 - LOISIRS ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ GRAND SUD

La prise en compte des différents éléments a pour conséquence une diminution de la participation de la collectivité pour la période du 1er janvier au 31 août 2020 de :

Avenant n° 1	- 15 200,75 €
Avenant n° 1 bis	- 3 875,76 €

Les montants découlant de ces avenants feront l'objet d'un avoir unique.

2. DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL – MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Paul Alexandre VOISIN remplace M. Jean-Michel CHAGNIOT, démissionnaire, au conseil municipal et dans les commissions auxquelles ce dernier participait.

3. ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE ET L'ACHEMINEMENT EN GAZ NATUREL

La commune de Léguevin a mis en œuvre un marché public dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour ce qui concerne la fourniture et l'acheminement en gaz naturel.

Cette consultation a été lancée dans le cadre d'un groupement de commandes avec la commune de La Salvétat.

Le délai d'exécution du marché est fixé à 36 mois, soit du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) s'est réunie à deux reprises les 29 et 30 septembre 2020.

Le bureau UNIXIAL, désigné en qualité d'assistant à maîtrise d'ouvrage, a procédé à l'analyse des offres.

La CAO a décidé de retenir la société Total Direct Energie pour un prix de 141 156,38 € TTC par an pour le groupement.

M. le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'adhérer au groupement de commandes avec la commune de Léguevin pour la fourniture et l'acheminement en gaz naturel.

Pour : 28, Abstention : 1 (Mme REVOLLIER)



CM du 10 mars 2021

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

06-2021 du 15 février :

Avenant n°1 au marché 2018-T-001 relatif aux travaux d'urgence et de stricte conservation du château Raymond IV – Lot 6 – EURL VEELEC

Montant initial du marché	13 258,56 € TTC
Montant de l'avenant n°1	492,24 € TTC
% d'écart introduit par l'avenant	3,58 %
Montant du nouveau marché	13 750,80 € TTC

2. PARTICIPATION DES COMMUNES EXTÉRIEURES AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES : FIXATION DU FORFAIT 2020-2021

Pour des raisons diverses et variées, il arrive que des enfants soient scolarisés dans une commune autre que celle de leur résidence. Ainsi, la commission des affaires scolaires accorde, chaque année, des dérogations pour la scolarisation d'enfants extérieurs dans les écoles communales et, à l'inverse, pour la scolarisation d'enfants salvetains à l'extérieur de la commune.

L'article L.212-8 du Code de l'Éducation prévoit la répartition des charges de fonctionnement entre les communes.

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'estimation du coût moyen d'un élève salvetain s'élève à 966,59 €. En effet, l'année 2020 n'étant pas une année de référence, le coût reste inchangé.

Il est donc proposé au conseil municipal d'établir la participation des communes extérieures dont des enfants sont scolarisés à LA SALVETAT SAINT-GILLES sur la base de 966,59 €, pour l'année scolaire 2020/2021, pondérée par le potentiel financier de chacune des communes.

Dans la mesure où un arrangement de réciprocité est conclu avec certaines communes, aucune participation ne sera demandée.

M. le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de ce forfait pour l'année 2020/2021.

Adopté à l'unanimité

3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU TITRE DE LA DSIL 2020 POUR L'ESPACE BORIS VIAN ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT

La Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL) a vocation à financer des projets structurants de plus grande ampleur que la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). L'enjeu est de favoriser l'émergence d'actions phares d'envergure mais aussi d'actions innovantes à plus petite échelle.

Le projet présenté est : travaux énergétiques et contrôle d'accès et intrusion au sein de l'espace Boris Vian.

Le plan de financement est le suivant :

BATIMENT BORIS VIAN	MONTANT HT	
TOTAL DÉPENSES	235 907,00 €	(283 088,00 € TTC)
Aide DSIL 50 %	117 953,00 €	
Autofinancement Mairie	117 954,00 €	
TOTAL RECETTES	235 907,00 €	

M. le Maire propose au conseil municipal d'adopter le plan de fi-

ancement présenté ci-dessus avec une aide de 50 % retenue au titre de la DSIL accordée par la Préfecture de Haute-Garonne.

POUR : 27, ABSTENTION : 1 (M. VOISIN)

4. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE L'ÉTAT et DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LE PROJET « SOCLE NUMÉRIQUE DE BASE » AU SEIN DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Un appel à projets pour un socle numérique de base dans toutes les écoles élémentaires (cycle 2 et cycle 3) vient de paraître. Il vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public de l'éducation.

Dans ce but, l'État investit 105 millions d'euros à compter de 2021 dans le cadre du plan de relance pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles.

L'ambition de cet appel à projets est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets : l'équipement des écoles d'un socle numérique de base, les services et ressources numériques et l'accompagnement à la prise en main de matériels, des services et des ressources numériques par les services académiques.

Cet appel à projets s'adresse à toutes les communes, quelle que soit leur taille, et peut financer jusqu'à 70 % des dépenses avec une dépense minimum de 3 500 € et un maximum de 540 000 €.

Dans le cadre du projet « Socle numérique de base », le Conseil Départemental de la Haute-Garonne pourrait subventionner 10 % supplémentaire de la dépense totale soit 8 335,20 €.

Le plan de financement serait le suivant :

		Volet matériel en HT		Volet service ENT en HT	TOTAL HT
Dépenses totales en HT		73 352,00 €		10 000,00 €	83 352,00 €
Aides financières	70 %	51 346,00 €	50 %	5 000,00 €	56 346,00 €
Autofinancement	30 %	22 006,00 €	50 %	5 000,00 €	27 006,00 €
TOTAL		73 352,00 €		10 000,00 €	83 352,00 €

M. le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande d'aide financière auprès de l'État dans le cadre du projet « Socle numérique de base » pour les écoles élémentaires de la commune.

Adopté à l'unanimité

5. CONVENTION RELATIVE À LA RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DU ROND POINT DE LA PAIX SUR LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER DÉPARTEMENTAL

À la suite de la création du rond-point de la Paix et la mise en place d'une sculpture en pierre d'une colombe qui repose sur 14 blocs de pierre, il convient de réaliser l'aménagement paysager du rond-point.

Les travaux sont réalisés sur le domaine public routier départemental ce qui nécessite la conclusion d'une convention définissant les conditions dans lesquelles la commune va réaliser cet aménagement.

Adopté à l'unanimité



CM du 14 avril 2021

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

7-2021 du 18 mars :

Service d'impression, fourniture matériel (imprimantes et consommables) et maintenance – Marché 2020 F 004 – RICOH France SAS

Montant pour 14 appareils : 27 513,27 € HT soit 33 015,92 € TTC

La durée du contrat est d'un an renouvelable deux fois.

8-2021 du 25 mars :

Conception, mise en page et impression du bulletin municipal et autres documents de la commune – Marché 2020 PS 003 - MICRO-SOPHIA

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. Le montant total des prestations de l'accord cadre est défini comme suit :

Minimum	4 000,00 € HT	soit 4 800,00 € TTC
Maximum	30 000,00 € HT	soit 36 000,00 € TTC

La durée du marché est d'un an à compter de la réception du premier bon de commande et reconductible trois fois soit une durée de 4 ans maximum.

2. EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020

Le comptable de la commune est chargé seul, et sous sa responsabilité, d'exécuter les recettes et les dépenses, de poursuivre la rentrée de tous les revenus de la commune et de toutes les sommes qui lui sont dues, ainsi que d'acquitter les dépenses ordonnancées par le Maire jusqu'à concurrence des crédits régulièrement accordés.

Le comptable établit, à l'issue de la clôture de chaque exercice, le

compte de gestion, document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice.

Le compte de gestion 2020 a été produit, conformément aux dispositions de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Adopté à l'unanimité

3. EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

4. TAUX DES IMPOSITIONS DIRECTES POUR L'ANNÉE 2021

5. EXAMEN ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Voir les articles dans ce magazine d'information.

6. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE

M. le Maire rappelle que le Conseil Départemental soutient financièrement les écoles de musique au titre de leur dépense de fonctionnement.

Il propose de solliciter une subvention de fonctionnement pour l'année 2020/2021 d'un montant de 4 000 €.

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de déposer une demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour l'école de musique de La Salvétat Saint-Gilles d'un montant de 4 000 €.

Adopté à l'unanimité

Quand « association » rime avec « subvention » et quand « subvention » rime avec coopération »



Lors du Conseil Municipal du 14 avril 2021, les élus étaient appelés à voter les subventions aux associations.

Dans cette époque de crise sanitaire, qui a impacté énormément la vie associative, il a été demandé aux différentes associations de faire un effort afin de soutenir celles dont l'équilibre financier a été mis en péril.

Nous avons eu l'agréable surprise d'un élan de solidarité spontanée d'un certain nombre d'associations.

A cet effet, nous les en remercions et nous voulons les mettre à l'honneur dans ce journal. En particulier, celles qui ont refusé, en totalité, leur subvention annuelle : l'ASAMV, le Cyclo Salvétain, Side by Side, le VTT Loisir Salvétain, les voyageurs Salvétains et Gersois, Ork'N Azes, Salvétat Auto Maquettes, Salvétat Danse, Terpsi Danse,

PELUCHE, ANACR, le Souvenir Français, la FNACA, la Fée Bleue. Nous tenons aussi à remercier celles qui ont réduit, de manière importante, le montant de la subvention sollicitée. Il s'agit du Comité des Festivités, Lecture pour tous, l'association Loisirs Rencontres Réflexions (LRR), Traits et Couleurs, la Chasse, le GAMS, le RCSP.

Beaucoup peuvent s'interroger : à quoi va servir ces économies ? Nous pouvons vous répondre que, grâce à cette générosité, deux associations, la Microchouette et la MJC, qui étaient en situation difficile due à cette crise, se sont vu attribuer une aide exceptionnelle. Ces deux associations ont un loyer et des intervenants salariés déclarés à l'année, qui pèsent sur leur budget. Grâce aux efforts de tous, le budget primitif n'est pas impacté.

Dès que nous serons sortis de cette crise, l'équipe municipale s'engage à ce que le barème et le calcul des subventions soient réservés pour les associations qui ont fait cet effort de solidarité.

Nous sommes fiers de l'engagement de ces associations pour une contribution de solidarité.



Le « Vaccibus » à La Salvetat Saint-Gilles



Afin de compléter l'offre de vaccination et d'aller au plus près des personnes âgées les plus vulnérables, un dispositif de vaccination mobile, le « Vaccibus », a été mis en place en Haute-Garonne dès le 6 mars dernier, à la demande du Préfet, par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), avec l'appui :

- des collectivités territoriales,
- de l'Agence régionale de santé (ARS),
- des associations de sécurité civile,
- des réservistes du service de santé des armées (SSA)
- et la plateforme départementale d'appel du CHU de Toulouse.

Le public visé était celui des personnes âgées de plus de 70 ans, ou de plus de 50 ans avec des comorbidités. Il s'agissait de personnes volontaires, vulnérables ou isolées, identifiées par les communes, les intercommunalités et le conseil départemental de la Haute-Garonne.



De manière concrète, sur notre territoire, la première campagne de vaccination a eu lieu **le samedi 27 mars 2021**, au sein de l'Es-

pace Boris Vian. Celle-ci visait principalement les personnes vulnérables, résidant sur le territoire de la Communauté de Communes de la Save au Touch, incluant : Plaisance-du-Touch, Léguevin, La Salvetat Saint-Gilles, Lévignac, Lasserre-Pradère, Mérenvielle et Sainte-Livrade.

Les deux lignes de vaccination, mises en place par nos pompiers de la Haute-Garonne, assistés par les bénévoles de la sécurité civile, ont permis la distribution des 260 doses disponibles (dont 50 à destination des Salvétains).

La liste des 50 bénéficiaires de notre commune a pu rapidement être établie à partir des registres des personnes vulnérables tenus par les services sociaux du département, des centres sociaux de l'intercommunalité et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Pour finaliser l'opération sanitaire, les 260 personnes ayant pu bénéficier de cette campagne ont reçu leur deuxième dose **le samedi 24 avril 2021**.

Un grand merci à nos pompiers et aux bénévoles des associations de sécurité civile pour leur mobilisation !

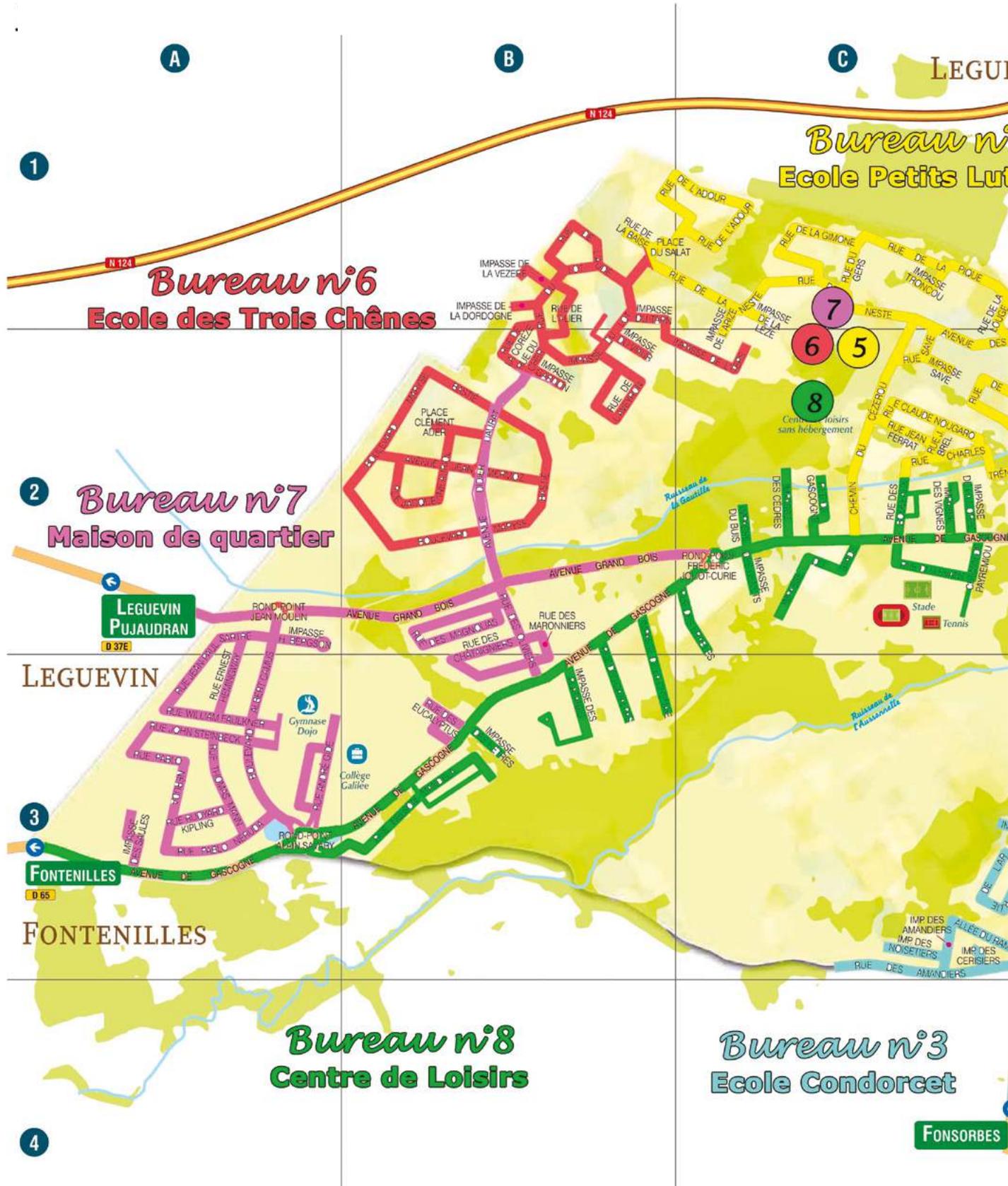




Élections Départementales et Régionales

Redécoupage électoral

Afin d'équilibrer le nombre d'électeurs par bureau de vote, une modification de l'affectation des rues par bureau de vote a été décidée par la municipalité. Le plan ci-contre vous permettra d'identifier votre bureau de vote.

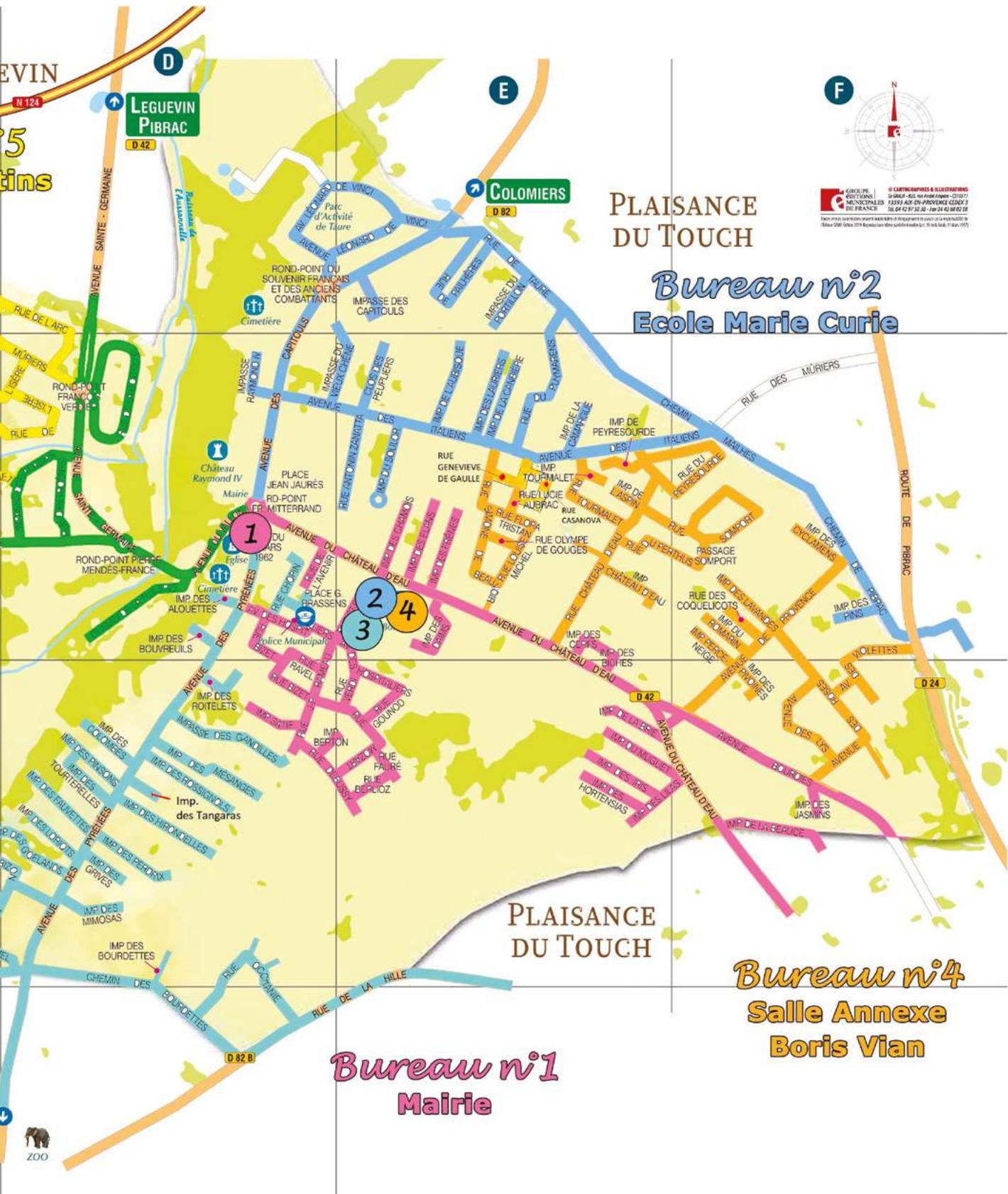




des 20 et 27 juin 2021

APPEL À CANDIDATURES !

La commune recherche des assesseurs pour tenir les bureaux de vote.
Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le service Élections au 05 62 13 24 04.





Le centre social Chopin accueille tous les habitants

Vous êtes habitants de la commune ? Le centre social Chopin vous accueille : c'est un lieu d'informations, d'écoute et d'activités. Mais c'est aussi un lieu qui propose des services de prêts de jeux de sociétés, livres pour les parents, albums jeunesse.

Les professionnelles du centre peuvent vous accompagner dans certaines démarches administratives.

Pour les retraités :

- Formation « j'adopte le numérique » sur rendez-vous. Une professionnelle forme les séniors sur l'utilisation de leur tablette, smartphone, ordinateur portable afin qu'ils soient plus à l'aise pour envoyer et consulter des mails, envoyer des photos, correspondre sur WhatsApp avec leurs proches, etc...
- Atelier mémoire en visioconférence : après avoir reçu une formation en individuel, les retraités se donnent rendez-vous en visio pour partager un moment convivial et ludique autour de jeux de mémoire (animé par une professionnelle), 2 fois par mois.



Atelier mémoire en visio pour les retraités

- Activité marche en collectif : balade dans les chemins de campagne ou bien découverte des quartiers de La Salvetat St-Gilles, 2 fois par mois.



Activité marche collective

- Un livret de jeux de mémoire envoyé par courrier, 2 fois par mois

Pour les familles avec enfants :

- Des activités collectives, sur inscription, le mercredi toute la journée et le jeudi matin : jardinage, motricité, activités de loisirs...
- Des temps de loisirs, de découverte, des spectacles pendant les vacances scolaires.
- Un espace de jeux.
- Des actions culturelles autour de la musique, contes avec des intervenants professionnels.
- L'écoute et la disponibilité d'une éducatrice de jeunes enfants pour répondre à vos questionnements de parents.
- Un espace d'échanges entre parents.



Compagnie la petite bohème
Spectacle familial en février



Heure du conte pour les familles avec enfants de moins de 3 ans



Compagnie en filigrane
Spectacle familial en décembre

Pour les familles non francophones :

- Des ateliers socio linguistiques pour apprendre le français le lundi et le jeudi après-midi.
- Des ateliers de français en famille le mercredi après-midi.



Atelier de français en famille

Le centre social Chopin est ouvert tous les jours, du lundi au vendredi (fermé le mardi et le vendredi après-midi).

Renseignements au 05.34.52.70.96 et sur le site de la mairie rubrique « social » pour voir le programme d'activités.



Commémoration du 19 mars 1962

Vendredi 19 mars, à 17h 00, a eu lieu un dépôt de gerbes au monument aux Morts sur le parvis de la Mairie, pour commémorer **le cessez-le-feu du 19 mars 1962 en Algérie.**

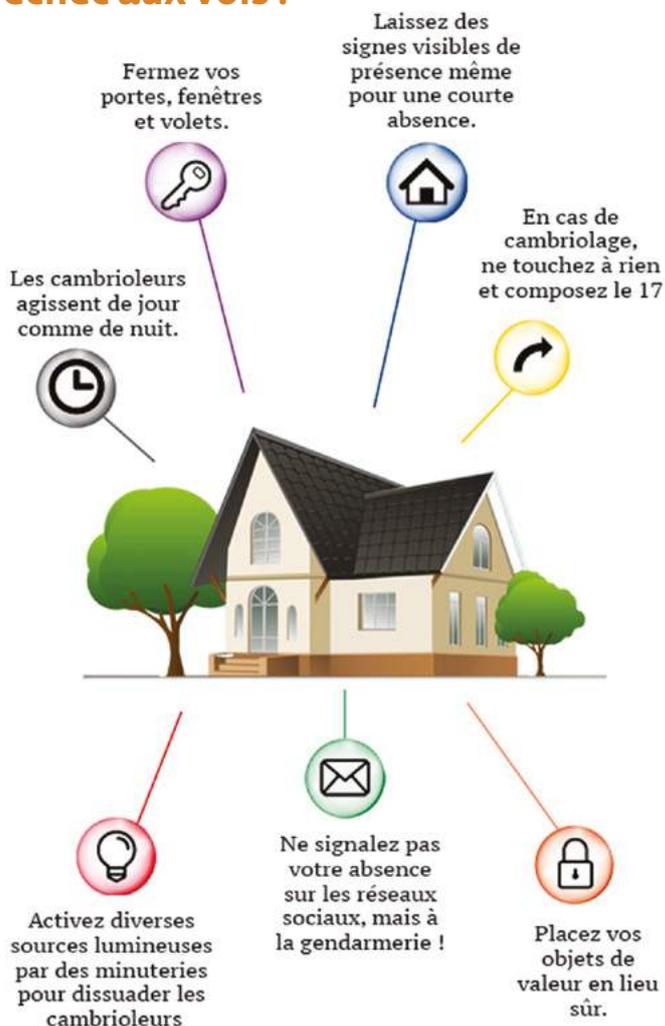
Cette commémoration a réuni, autour de M. le Maire, les représentants de l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance (ANACR), l'Union Salvétaine pour le Souvenir des Anciens Combattants (USSAC) ainsi que M. Joël Guillot, porte-drapeau des Parachutistes du 14^e Régiment d'Infanterie.



Opération tranquillité vacances

Avant de partir en vacances, certaines précautions sont à prendre.

Faisons échec aux vols !



Pour votre tranquillité, signalez votre départ à la Police Municipale qui se chargera de surveiller votre domicile ou à la Brigade de Gendarmerie de Plaisance du Touch (17).

La Police Municipale effectue régulièrement des patrouilles et travaille en étroite collaboration avec la Gendarmerie afin d'assurer votre sécurité.

Téléchargez la fiche de renseignements sur le site de la Mairie :

<https://www.lasalvetat31.fr/quotidien/securite/police>

Après l'avoir dûment remplie et signée, remettez-la en Mairie ou la Police Municipale.



Police Municipale
5 Avenue Saint-Exupéry
Tél. 05.61.06.18.36

Les bureaux sont ouverts :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :
8h30-12h00 / 14h00-17h30
Mercredi (Période scolaire):
8h30-12h30 / 14h30-17h30
Mercredi (Hors période scolaire) :
8h30-12h00 / 14h00-17h30



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Rentrée septembre 2021

Les inscriptions, pour les enfants nés en 2018, ont commencé début mars 2021 auprès du service scolaire de la mairie.

Des formulaires à télécharger et à transmettre au service scolaire sont disponibles sur le site de la Mairie <https://www.lasalvetat31.fr/quotidien/vie-scolaire/etablissements-scolaires> ou via le QR-Code ci-dessous.



Les pièces suivantes devront être également fournies :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture électricité, eau, téléphone, avis d'imposition, ...),
- La copie complète du livret de famille,
- L'attestation de quotient familial (QF), délivrée par la CAF.

Après validation auprès de la mairie, un rendez-vous sera nécessaire auprès de la directrice de l'école d'affectation pour finaliser l'inscription.



Pour plus de renseignements, contactez le service scolaire :

Tel : 05.62.13.24.19

Mail : scolaire@lasalvetat31.com



Panneaux lumineux

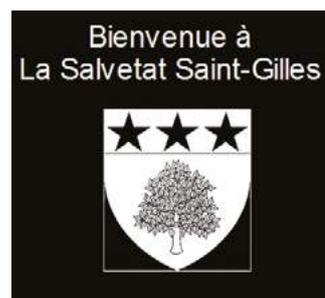
Les panneaux lumineux de la commune viennent d'être modifiés et, en particulier, ils ont été mis à jour afin de prendre en compte les nouvelles technologies.

Ainsi, les panneaux sont pilotables à partir d'internet, mais surtout vous pouvez accéder aux informations qui y sont affichées

à partir d'un ordinateur ou d'un téléphone portable (smartphone ou iPhone).

Vous pouvez, aussi, demander à être notifié/averti lorsqu'un nouveau message est affiché sur les panneaux lumineux.

L'application permettant cela est « CENTO-LIVE ».



Application CentoLive

Retrouvez les informations de votre commune et

Recevez les notifications (alertes, messages importants, ...)

DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

MODE D'EMPLOI

Téléchargez CentoLive à l'aide des Qrcodes ci-dessous (Ou mettez à jour votre application)

Mettez votre ville en favori

Autorisez la réception des notifications via les paramètres de votre téléphone



Télécharger CentoLive pour Android



Télécharger CentoLive pour iOS



Marché de plein vent

Avant que le marché de plein vent ne soit déplacé de son ancien lieu, à la place qu'il occupe actuellement devant la salle Boris Vian sur la Place Jean Ferrat, une étude a été faite pour connaître les meilleures opportunités afin d'en faire un marché pérenne.

La première question qui a été posée a été la date du marché de plein vent : Devions-nous continuer samedi matin avec tous les marchés environnants concurrents ? Déplacer la date au Dimanche ? au Jeudi ? au Vendredi ?

Finalement, après 6 mois d'étude, en accord avec les commerçants des marchés, il est apparu que le meilleur moment était le vendredi matin. Pourquoi ?

- Mercredi : Blagnac (gros marché)
- Jeudi : Plaisance du Touch, Colomiers
- Samedi : Plaisance du Touch, Colomiers (gros marché), Fonsorbes
- Dimanche : Fontenilles, Léguevin (gros marché), Tournefeuille (gros marché)

Le marché de plein vent a donc été fixé au **Vendredi matin** afin de ne pas être en concurrence avec les marchés environnants, et il a été déplacé physiquement de quelques mètres pour ne pas utiliser des places de parking pour les écoles.

Les horaires d'ouverture de ce marché sont de **7h30 à 13h00** environ.

Les commerçants du marché de plein vent (titulaires présents toute l'année, saison-



niers et occasionnels) vous attendent afin de vous proposer leurs produits, notamment les commerçants qui sont présents depuis le début : boucherie, fromagerie, fruits et légumes, mandarines et oranges (en saison), chocolats, thé, café, plats cuisinés, bijoux, ...

Venez nombreux pour en bénéficier et goûter à leurs produits !

La Mairie, dans le cadre de son dispositif « La Mairie à votre écoute », est présente sur le marché de plein vent le **1^{er} vendredi de chaque mois** (sauf Aout).

Des élus de notre équipe municipale seront disponibles sur place pour recueillir vos interrogations, vos demandes ou vos observations.

N'hésitez pas à nous interpeler si vous avez

des interrogations. En effet, le dialogue citoyen est nécessaire à nos yeux pour nous assurer que nos démarches correspondent au mieux à vos attentes.

N'oubliez pas : La **navette de la commune** peut vous déposer juste devant le marché de plein vent. Vous pouvez donc venir faire vos emplettes depuis les Hauts de Saint-Gilles et autres.

Vous avez des difficultés ? N'hésitez pas à nous en faire part.

Vous souhaitez nous faire des remarques, des commentaires ou nous proposer de nouveaux types de commerce sur le marché, n'hésitez pas à nous contacter au 05 62 13 24 07 ou sur mairie@lasalvetat31.com.

La plateforme « J'achète dans ma ville »

Acheter local, ça change tout !

La CCST (Communauté de Communes de la Save au Touch) a mis en ligne la plateforme des commerçants « J'achète dans ma ville » aux liens suivants : <https://www.jachetedansmaville-save-touch.fr>, <https://www.facebook.com/CC.SaveauTouch>.



Cette plateforme a pour objectif de soutenir le commerce local et de participer au développement économique du territoire.

Chaque commerçant peut présenter son savoir-faire et fournir les informations pratiques de son commerce. À noter que la plateforme compte actuellement 186 points de vente et qu'elle va continuer à s'enrichir*.

De leur côté, les habitants peuvent facilement favoriser le commerce de proximité

et même gagner du temps lors de leurs achats, grâce au **Click and Collect** mis en place chez certains commerçants.

À ce jour, sur La Salvetat Saint-Gilles, **La Crèmerie Martine** (présente sur le marché de plein vent) et **Les Lunettes de Sophie** proposent ce service.

* Artisan et commerçant, n'hésitez pas à utiliser le formulaire de contact, présent sur le site, pour vous faire connaître.



Au Relais Assistantes Maternelles (RAM)

L'activité continue et on innove !

La crise sanitaire que nous traversons n'a pas empêché le RAM de la commune de poursuivre ses activités d'information et d'accompagnement des familles et des assistantes maternelles.

Le fonctionnement s'est adapté : les accueils se font sur RDV avec des mesures de protection (désinfection des points contacts après chaque accueil, des mains, port du masque, sur-chaussures, etc...).

L'accueil téléphonique a été élargi et est ouvert tout au long de la semaine entre 9h et 12h et entre 14h et 17h30 et même 19h le jeudi.

Depuis septembre 2020, les accueils collectifs assistantes maternelles et enfants ont repris avec, bien sûr, les mesures sanitaires le permettant et visant à préserver la santé de tous.



Atelier plantations pour petits jardiniers en herbe !

Pour satisfaire les demandes :

- de nouveaux créneaux ont été rajoutés les après-midis,
- du matériel pédagogique supplémentaire acheté, permettant, ainsi, l'accueil de plus petits groupes et la mise en « septaine » des jeux après leurs utilisations.



Peinture-Préparatifs des fêtes



Atelier lumineux !

Les petits explorateurs ont adoré manipuler, toucher, et sentir les matières dans les bacs sensoriels



Durant le 1^{er} confinement, le RAM a candidaté sur un projet de médiation animale.

À la grande joie des professionnels et des enfants, le RAM a été lauréat de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer pour proposer aux enfants et aux assistantes maternelles des séances de médiation animale. Grâce à cette belle dotation, une séance hebdomadaire sera proposée jusqu'en 2022.

La médiation animale : mais qu'es aquo ?

C'est la mise en relation de l'enfant avec l'animal mais c'est surtout un concentré de sensori-motricité et d'échange pour l'enfant.

Depuis les années 1970, les bienfaits de la relation enfant-animal se sont faits jour. À la clé, pour nos tout-petits, des trésors de découvertes, dans un bain sensori-moteur.

L'objectif de ces séances est de favoriser les capacités d'apprentissage de chacun grâce au contact avec les animaux.

Ce sont les Anim'héros et sa professionnelle de la médiation, Lydie Beaujault, une salvetaine, qui animent ces séances avec Oscar et Balthazar, 2 cochons d'inde et 3 lapins : Ulysse, Elfie et Mélody.



Après un temps pour faire connaissance, chacun s'active pour prendre soin de ces gentils animaux. Difficile de résister à l'attrait de ces petits museaux qui prodiguent, avec beaucoup de générosité, une tonne de tendresse !

Contact : Annie Mauco Jouglà, Responsable du RAM

Tél. : 05.34.52.98.96 - 5 impasse des daims ram@lasalvetat31.com



Le frelon européen vs le frelon asiatique

Frelon européen ou vespa crabro	Frelon asiatique ou vespa velutina
<p>Caractéristique</p>  <p>De 2 à 4 cm, il ressemble à une grosse guêpe. Il a l'abdomen jaune avec des traits fins noirs et des pattes brunes.</p>	<p>Caractéristiques</p>  <p>De 2 à 3 cm, il a un aspect plus sombre. Son thorax est noir et marron. Il a un abdomen avec un anneau orange et les pattes jaunes.</p>
<p>Nid</p>  <p>Dans l'obscurité (tronc d'arbre, grenier, cave...). Le frelon européen attaque seulement s'il se sent en danger.</p>	<p>Nid</p>  <p>Plein jour : construit tout en haut d'un arbre, forme sphérique et blanchâtre. Plus le nid du frelon asiatique est grand, plus le périmètre à ne pas dépasser est élevé.</p>
	<p>Danger</p> <p>Le frelon asiatique représente un danger pour les abeilles, car ces dernières sont attaquées et tuées par l'espèce invasive. Il est ainsi la hantise des apiculteurs, et peut même être un danger pour la nature, car les abeilles participent au développement et à la préservation de la végétation, essentielle pour nous.</p>

Que ce soit le frelon européen ou asiatique, s'il vous pique :

Quels sont les symptômes ?

Une réaction apparaît rapidement avec un **gonflement** qui s'accompagne de démangeaisons. De plus, certaines personnes peuvent souffrir de **vomissements**, de **maux de tête** ou **une chute de tension**. Dans les cas les plus graves, la piqûre du frelon peut entraîner une réaction allergique avec un **choc anaphylactique** puis un **œdème de Quincke**.

Qu'est-il recommandé de faire, pour soulager la douleur ?

- **Approcher une source de chaleur** (sèche-cheveux, cigarette), en évitant de vous brûler, peut permettre de diminuer la douleur.
- **Désinfecter avec du savon** ou un antiseptique car cela provoque souvent une petite infection locale.
- **Si les symptômes persistent**, appelez en urgence le **15**.

Si la piqûre s'est produite sur la main, retirez les bagues et les bracelets pour ne pas gêner la circulation du sang si un gonflement se développe.

Comment se débarrasser d'un nid ?

Ne prenez pas de risques en essayant vous-même de l'éliminer.

La capture ainsi que la destruction des nids sont aujourd'hui confiées à des **professionnels**

www.frelons-asiatiques.fr/societe/31-Haute-Garonne.html

Les moustiques, le retour !

Pour éviter d'être piqué(e) et pour se protéger des maladies susceptibles d'être transmises par les moustiques, des mesures sont indispensables pour diminuer le nombre de moustiques d'une zone infectée.

Au quotidien, pour diminuer le nombre de moustiques, la méthode la plus efficace consiste à supprimer les accumulations d'eau stagnante pouvant abriter des larves (gîtes larvaires) :

- dans les jardins, **supprimez ou videz régulièrement les petits récipients** (vases,

soucoupes des pots de fleurs) ou remplissez-les de sable humide. Retournez aussi les arrosoirs ;

- **rangez à l'abri des averses tous les objets pouvant contenir de l'eau** (pneus, bâches plastique, jeux d'enfants) ;
- **veillez à la bonne évacuation de la pluie** (par exemple, en prévoyant une pente suffisante pour qu'elle ne stagne pas dans les gouttières). Couvrez également les bidons de récupération d'eau d'une moustiquaire ou d'un tissu fin, pour les rendre inaccessibles.





Vivre ensemble

Le respect des personnes, des lieux publics, des propriétés privées est indispensable à notre vie commune. Le savoir-vivre et la politesse voudraient qu'il n'y ait nul besoin de réglementation. Mais la nature humaine est pleine de surprises ! Au point qu'il faille légiférer sur les sujets suivants.

Déjections canines

La Mairie est « responsable de la salubrité publique ».

Légalement, par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites :

- sur toutes les voies publiques,
- les espaces verts publics,
- les aires de jeux,
- sur les trottoirs

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une amende.

Des distributeurs de sacs à déjections canines ont été implantés stratégiquement (zones à fort passage, entrées d'espaces verts). Ils permettent aux usagers de prendre avec eux quelques sacs afin de ramasser les crottes de leur chien. En cas de distributeur vide, n'hésitez pas à envoyer un message à la mairie sur le site www.lasalvetat31.com.

Ces bornes sont situées :



- Dans le jardin de l'espace Boris Vian,
- Au fond de l'impasse des daims, derrière l'espace danse,
- En face du collège Galilée,
- Dans l'enceinte du stade de rugby,
- Impasse du Lot,
- Boulevard Maryse Bastié

Si vous estimez un autre lieu possible, faites-en part à la Mairie par email (parole-salvetains@lasalvetat31.com) ou en déposant votre demande dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Divagation de chien sur la voie publique

En cas d'intervention de la Mairie, lors de divagation de chien sur la voie publique, l'entreprise intervenante fera payer les frais engagés au propriétaire de l'animal.

Nuisances sonores

Pour les particuliers (article 5 de l'arrêté préfectoral n°83 du 23/07/1996)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de :

8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

- les samedis de :

9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- les dimanches et jours fériés de :

10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00



Pour les professionnels (article 4 de l'arrêté préfectoral n°83 du 23/07/1996)

Les engins bruyants sont autorisés entre 7h00 et 20h00. Ils sont interdits, toute la journée, les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente ou toute dérogation exceptionnelle accordée par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Brûlage des végétaux du jardin

Il est interdit aux particuliers de faire brûler, dans leur jardin, à l'air libre :

- les déchets ménagers (papiers, emballages, cartons...),
- les déchets dits « verts » (l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures) ...

Les déchets verts doivent être **déposés en déchetterie** ou dans le cadre de **la collecte sélective organisée par la CCST (par mail à ccst.servicecollecte@save-touch.org ou au 05.34.55.46.10)**. Ils peuvent également faire l'objet d'un **compostage individuel**.

Brûler des végétaux :

- pollue l'air,
- trouble le voisinage (fumées, odeurs...)
- et génère des risques d'incendie importants

Trois bonnes raisons de respecter la loi ! Mais si ces raisons ne vous suffisent pas, le risque d'**amende jusqu'à 450 €** devrait finir de vous convaincre ! (extrait du site vosdroits.service-public.fr).

Restituons les trottoirs aux piétons !

Plusieurs Salvétains(es) nous interpellent régulièrement sur la difficulté de circuler sur les trottoirs : impossible de circuler avec la poussette ou les jeunes enfants en raison de haies envahissantes, de poubelles qui traînent, ou de véhicules stationnés sans égard pour les piétons.

Comme le détaille l'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Police Municipale intervient pour tout ce qui est relatif à la sûreté et à la commodité du passage dans les voies publiques y compris l'enlèvement des encombrements.

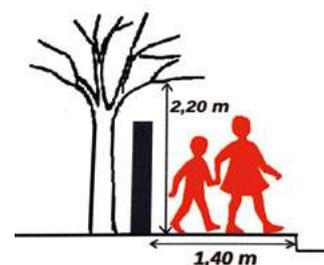
De la même manière, les propriétaires :

- d'un véhicule stationné sur le trottoir,
- ou d'une habitation d'où dépasserait une végétation luxuriante

obligeant les piétons à s'engager sur la chaussée, seraient pénalement responsables en cas d'accident (article 121-3 du nouveau Code Pénal).

L'arrêté du 15 janvier 2007, relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics, précise les distances minimales à respecter pour la sécurité de tous :

- La largeur minimale du cheminement est de 1,40 mètre, libre de mobilier ou de tout autre obstacle éventuel. Cette largeur peut toutefois être réduite à 1,20 mètre en l'absence de mur ou d'obstacle de part et d'autre du cheminement.
- S'ils ne peuvent être évités sur le cheminement, les obstacles laissent un passage libre d'au moins 2,20 mètres de hauteur.



Merci à tous de prendre les mesures nécessaires pour faciliter les déplacements des jeunes et des moins jeunes sur nos voies publiques !



La colombe de la paix

Une colombe a déployé ses ailes sur le rond-point de la paix de La Salvetat Saint-Gilles. Élegante, raffinée, porteuse d'espoir, de paix et de liberté c'est à La Salvetat qu'elle s'est posée.



La Commune de La Salvetat Saint-Gilles, terre de paix, est une « Sauveté ». À l'époque médiévale, c'était une terre d'asile où il était interdit de poursuivre les fugitifs.

C'est à une artiste Bassenaise (Bassens en Gironde) que nous avons confié cette œuvre, pour servir d'ornement au grand rond-point, à l'entrée de la ville, entre La Salvetat et Plaisance du Touch.

Raphaëlle Duval est une artiste reconnue et appréciée. Après cinq années d'arts appliqués et d'arts plastiques, elle va se former à la taille de pierre ainsi qu'à différents types d'arts.

La sculpture a été réalisée à partir de 2 blocs de pierre de 600 kg chacun. Elle est posée sur une colonne torsée de 3 m de haut à l'image d'un escalier qui tourne dans le sens du giratoire. La colombe de 1 m 20 a pour colombier le rond-point de la paix.

Elle est aujourd'hui entourée de magnifiques boules de fer, remplies de galets blancs tels des œufs prêts à éclore, qui, nous l'espérons, donneront des milliers de petites colombes.



Toutes nos félicitations à l'artiste avec nos plus vifs remerciements.



Fleurissement Place du 19 mars 1962

La place de la Mairie s'est vêtue d'une parure printanière.



Nos yeux sont ravis, le ciel est profondément bleu azur, le printemps frappe à nos portes.

Telle une scène de bal, les narcisses, qui hochent la tête dans le vent, ont revêtu leurs plus beaux atours.



Les jacinthes, aux multiples couleurs, nous enivrent ; elles se tiennent droites, tels des sucres d'orges piqués de mille fleurs.



Merci à nos services pour cette magnifique palette qui, en ces temps moroses, nous laisse espérer des jours meilleurs...

TRAVAUX

Modernisation éclairage boulodrome

Dans l'objectif de moderniser l'éclairage des terrains du Boulodrome, la Commune a engagé, avec le Syndicat Départemental de la Haute-Garonne, une étude et des travaux.

Cette démarche s'est faite à l'appui d'une étude d'éclairage et par le déploiement de spots à technologie Led, afin de réduire la consommation énergétique et de veiller à une meilleure répartition de l'éclairage sur les zones de jeux.



Bien entendu, ces travaux garantissent au Club le respect des normes d'éclairage sportif éditées par la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

Pour information, la puissance électrique installée a été réduite et est passée de 4kw à 1.14Kw.



TRAVAUX

Château Raymond IV

L'avancement des travaux

Les travaux d'urgence de stricte conservation du Château Raymond IV, débutés en 2018, viennent de se terminer avec le retrait de la grue et des installations de chantier.

Cette phase de travaux comportait, principalement, la mise hors d'eau et hors d'air du Château. Elle s'est achevée par le pavillon Est, donnant sur la Place Jean Jaurès et l'Avenue des Capitouls.

À la suite du 1^{er} confinement, l'entreprise de charpente avait repris le chantier, courant mai 2020, par la pose et l'élévation de la charpente en chêne, pour terminer la couverture en tuiles plates pendant ce mois de mars 2021.

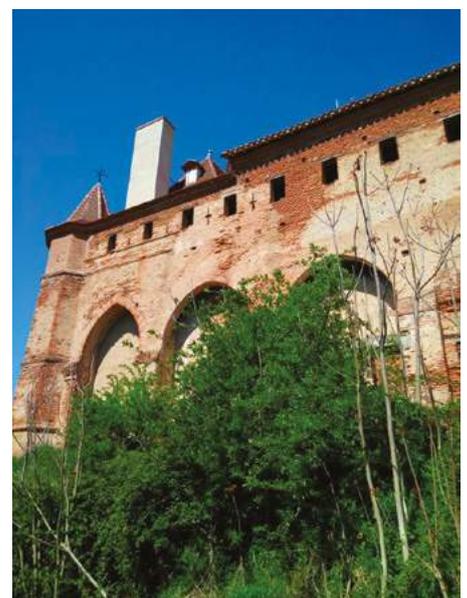
L'édifice a repris des couleurs par la mise en place d'une partie importante de menuiseries, restaurées ou provisoires, pour laisser entrer la lumière dans les étages du Château.

Des dispositifs d'aération ont été mis en œuvre pour la respiration des murs et des boiseries.

Le Centre Technique Municipal a débuté ses premières interventions en complétant les dispositifs anti-volatile au-dessus de la Galerie Sud et a procédé à la rénovation partielle des sols en terre cuite du rez-de-chaussée de la grande salle d'apparat.

La Commune se projette, maintenant, dans une prochaine campagne de travaux visant à stabiliser et sécuriser les murs d'enceinte ainsi que les deux bâtiments annexes.

En attendant, le couple de faucons crécerelles est revenu nicher au Château, pour continuer à exercer leurs talents de chasseurs !





« J'adopte un arbre »

Dimanche 7 février 2021, sous un soleil inattendu, s'est déroulée la 3^{ème} édition « J'adopte un arbre » portée par les jeunes élus du CMJ aidés par la Municipalité.



Le bilan des deux éditions précédentes n'est pas des moindres : à ce jour, **1 850 arbres et 830 mètres linéaires de haies** ont été plantés sur la commune par les bénévoles, aidés par les conseils et le soutien de William FARAGO, l'animateur de l'association « Arbres et paysages d'Autan ».



Cette opération, mise en place en 2018, consiste à faire parrainer un arbre par un habitant qui s'engage à venir le planter lors d'une matinée participative. Les plants sont minutieusement choisis au sein de variétés d'essences locales et plantés dans les endroits les plus propices à leur épanouissement. Au regard des enjeux environnementaux et climatiques, cette action prend, chaque année, de plus en plus d'importance pour la municipalité avec le soutien du Département, de la Région Occitanie et le réseau régional Afahc Occitanie. Elle mobilise, de plus en plus, des citoyens de tout âge ainsi que les communes limitrophes de la Salvétat Saint-Gilles.

Un grand merci :

- aux agents municipaux, pour le travail fourni tout au long de l'année afin de maintenir ces espaces de biodiversité,
- à William Farago, pour sa pédagogie et son soutien dans cette opération annuelle,
- et aussi aux jeunes et leurs accompagnants.



Munis de bêches et d'arrosoirs, les participants se sont mis en route en direction des futurs jardins familiaux.

Malgré les sols détrempés par les fortes pluies de fin janvier, les plus jeunes, aidés de leurs parents volontaires, ont creusé des trous et suivi les conseils bien avisés de William pour planter une vingtaine de plants dont des arbres fruitiers :

- Ils ont commencé par « praliner » les racines : il s'agit de tremper les racines (ou la motte) dans un mélange naturel appelé « pralin » composé d'un tiers de terre, d'un tiers d'eau et d'un tiers de matière riche (compost, bouse de vache), pour que les racines ne soient pas sèches.

- Puis, ils ont bien choisi le plant en fonction de la taille du trou et étaler les racines



en faisant attention à ce que le collet du plant – partie entre les racines et la tige – ne soit pas enseveli !

- Enfin, les enfants se sont régalés à remettre la terre et à la tasser en sautant à pieds joints avec leurs bottes.

L'arrosage fini, les participants ont pu admirer leur travail, et des précisions, sur la suite de ce chantier, leur ont été fournies :

- Les agents du centre technique municipal vont poursuivre la plantation de 150 m de haies quand les conditions climatiques le permettront.

- Ils viendront mettre un paillage qui permettra de nourrir le sol et conserver l'humidité.

- Enfin, ils installeront des piquets qui permettront de maintenir droit les filets noirs de protection pour identifier, notamment, les jeunes plants.

Cette manifestation « J'adopte un arbre » est à associer à la future mise à disposition, par la municipalité, de parcelles de terrain (futurs jardins familiaux).





Association Atout Cœur

L'association ATOUT CŒUR et ses bénévoles ont tenu à maintenir la distribution des colis alimentaires pour les familles en difficulté de la commune malgré la crise sanitaire que nous vivons aujourd'hui.



Les bénévoles ont été volontaires pour se rendre à la banque alimentaire de Toulouse et dans une commune limitrophe pour récupérer les dons alimentaires proposés par un supermarché. Ils ont été suffisamment nombreux pour assurer le déchargement des produits, la confection des colis alimentaires et la distribution de ceux-ci.

Toutes ces manipulations ont été réalisées en respectant scrupuleusement les gestes barrières : prise frontale de la température pour les bénévoles et les bénéficiaires, masques, gel hydroalcoolique. Une seule personne par famille aidée était autorisée à se présenter devant l'entrée du local avec ses sacs.

Pendant les confinements, nombreux ont été les Salvétains qui ont fait du rangement et ont déposé à l'association des articles dont ils se séparaient (vêtements, livres, vaisselle, etc...). Et nous les en remercions ! Par égard pour les familles bénéficiaires, et aussi pour les bénévoles qui trient les objets reçus, nous rappelons que les articles, qui sont déposés, doivent être propres et en bon état pour qu'ils puissent être distribués.

Merci à tous pour vos gestes de solidarité !



Pour nous contacter :
le Président Robert Audouy
Atout Cœur Salvetat - Rue Frédéric Chopin (après la bibliothèque)
Tél. : 06 89 94 20 90

Le Secours Populaire Français

(Antenne de La Salvetat Saint-Gilles)

Après quatre mois d'ouverture, le Secours Populaire de la Salvetat accueille une trentaine de familles de la commune, dans nos permanences d'accueil, ce qui représente 90 personnes à qui nous distribuons deux colis par mois sous forme de libre-service et de petite épicerie.



Samedi 6 mars 2021, une braderie a été organisée par les bénévoles. Le bénéfice de cette braderie nous permettra de proposer aux familles des journées culturelles et de vacances.

Notre vestiaire est ouvert à TOUS, les mardis et jeudis de 14 h à 17 h.

Nos jours et heures d'ouverture :

- Mardi et jeudi de 14 h à 17 h
 - Mercredi de 9 h à 12 h
- pour les inscriptions, sur rendez-vous.

Contact : 09.50.20.07.79
Mail : salvetat.saint.gilles@spf31.org



Le club de l'amitié de la Salvetat

Quand viendra ce moment tant attendu !

*« Quand nous chanterons le temps des cerises,
Et gai rossignol et merle moqueur... »*

... les adhérents auront du soleil au cœur, lors de nos promenades en bonne compagnie sous l'astre rayonnant, en bus, en bateau ou à pedibus,

et les belles auront la folie en tête lors de la reprise des bals, qui ont été prévus pour les 16 mai, 13 juin, 26 septembre, 17 octobre, 14 novembre, 12 décembre (? c'était avant). Mais restons optimistes...

Nous espérons la reprise des activités dès que possible et peut-être mettre les bouchées doubles, même s'il serait imprudent de s'éloigner de plus de quelques centaines de kilomètres de notre château.

Pour le plus loin, nous avons pensé au « Futuroscope de Poitiers ».

Peut-être au printemps, ou bien à l'automne, la COVID 19 nous lâchera et nous pourrons nous retrouver pour des activités déjà réfléchies et qui attendent dans nos cahiers.

Nous ne pouvons prévoir la date de l'Assemblée Générale qui nous permettra de partager nos souhaits et nos envies, mais soyez assurés que le Bureau attend avec impatience de pouvoir réunir toutes ses



amies et tous ses amis. Pourquoi pas le 20 mai, pour la fête des Mères ? Ce n'est pas une promesse, peut-être seulement la traduction d'un grand désir de vous revoir.

Certains d'entre vous nous ont confié le chèque de l'adhésion (16,00 € chacun) en le mettant dans la boîte aux lettres de la Mairie ou en l'envoyant à l'adresse de celle-ci, mais il ne sera encaissé qu'à la reprise des activités ou... au pire rendu. Vous aurez raison de trouver que c'est le mon-

tant d'une année entière, mais si la pandémie nous le permet vous ne le regretterez pas. À ce jour, nous ne savons pas si nous aurons d'autres aides ?

Vous pouvez toujours nous joindre :

- Par mail : Elisabeth.couloumiers@wanadoo.fr,
- Par téléphone au 06 81 57 59 42 (Présidence)
- ou au 06 84 76 73 88 (Contrôleur de gestion)

Mille et un Motard(e)s



1001 motard(e)s pour la paix et la non-violence

Nous préparons de nouvelles balades pour 2021, comme le « jardin des Martels » et un petit tour à Saint Ferréol. Si vous avez d'autres idées, vous êtes les bienvenu(e)s. Nous pouvons continuer de nous rencontrer en respectant les gestes barrières.

Pour nous joindre :

- 1001 Motard(e)s pour la paix et la non-violence**
- <http://1001motardes.canalblog.com/>
- <https://www.facebook.com/groups/108009604754/>
- Tél. : 06.22.05.00.21



Le comité Alexis Danan pour la protection de l'enfance

Du bon usage des écrans



CONFINEMENT : ÉVITONS DE TROP EXPOSER NOS ENFANTS AUX ÉCRANS !

Les écrans ont envahi notre vie : télévision, smartphones, tablettes tactiles, ordinateurs, objets connectés... Ils constituent une formidable source de progrès : gain de temps, ouverture sur le monde, création de liens sociaux et d'échanges, accès à une information inépuisable...

Toutefois, un usage trop important des écrans n'est pas sans risque. Chez les adultes, il peut entraîner un repli sur soi, des troubles du sommeil, un déséquilibre alimentaire, un manque d'activité physique, une fatigue visuelle...

Chez les enfants, leur pratique excessive peut aussi avoir de lourdes conséquences sur le développement du cerveau, l'apprentissage de compétences fondamentales, les capacités d'attention et de concentration, le comportement, la santé. Il faut donc concilier la nécessité de protéger nos enfants des écrans et celle de leur apprendre progressivement à s'en servir. Des repères ont été conçus pour permettre aux parents d'adopter les bonnes pratiques :

Pas de télévision avant 3 ans

Pas de console de jeu personnelle avant 6 ans

Pas d'internet non accompagné avant 9 ans

Pas de réseaux sociaux avant 12 ans

« Apprivoiser les écrans et grandir : les balises 3-6-9-12 »

Serge Tisseron, Psychiatre et docteur en psychologie

Apprivoiser les écrans et grandir

3 - 6 - 9 - 12

Avant 3 ans
L'enfant a besoin de découvrir avec vous ses sensorialités, et ses repères

Jouez, parlez, arrêtez la télé

De 3 à 6 ans
L'enfant a besoin de découvrir ses sens dans des jeux sensoriels et manuels

Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille

De 6 à 9 ans
L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet

De 9 à 12 ans
L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges

Après 12 ans
Il s'affranchit de plus en plus des repères familiaux

Restez disponibles, il a encore besoin de vous !

« J'ai imaginé en 2008 les repères « 3-6-9-12 » comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. » Serge Tisseron 3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir, Ed. érès

Cette affiche peut être téléchargée sur <http://3-6-9-12.org/> ou <http://sergetisseron.com>

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

3 - 6 - 9 - 12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans	De 3 à 6 ans	De 6 à 9 ans	De 9 à 12 ans	Après 12 ans
<p>Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.</p> <p>Je préfère les histoires lues ensemble, les comptines et les jeux partagés aux écrans.</p> <p>La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.</p> <p>Jamais de télé dans la chambre.</p> <p>Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le seul plaisir de jouer ensemble.</p>	<p>Je fixe des règles claires sur le temps d'écran.</p> <p>Je respecte les âges indiqués pour les programmes.</p> <p>La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.</p> <p>J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.</p> <p>Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.</p>	<p>Je fixe des règles claires sur le temps d'écran, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.</p> <p>La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.</p> <p>Je paramètre la console de jeux.</p> <p>Je parle du droit à l'imité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ; 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ; 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve. 	<p>Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.</p> <p>Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.</p> <p>Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.</p> <p>Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.</p> <p>Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.</p>	<p>Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.</p> <p>Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiat, de la pornographie et du harcèlement.</p> <p>La nuit, nous coupons le WiFi et nous éteignons les mobiles.</p> <p>Je refuse d'être son « ami » sur les réseaux sociaux.</p>

Difusons cette affiche.
C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans.
Rejoignez nous sur <http://3-6-9-12.org>

érès



Quand le Conseil Local RPE FCPE La Salvetat Saint-Gilles Primaire se mobilise...

Malgré ce contexte sanitaire compliqué, le Conseil Local RPE FCPE est resté mobilisé à travers trois initiatives différentes.

Tout d'abord, une collecte et une distribution des vêtements « oubliés » ont été organisées au mois de Novembre 2020 dans le respect des règles sanitaires. De nombreux vêtements ont pu être ainsi restitués à leur propriétaire. Les vêtements non récupérés, après avoir été nettoyés, seront distribués à une association.



Pendant le premier confinement, beaucoup de familles se sont retrouvées en difficulté par manque de moyens informatiques. Le Conseil Local RPE FCPE a fait appel à une association pour prêter des ordinateurs aux familles. L'école Les Trois Chênes a donc fait un sondage pour savoir combien de familles souhaitaient emprunter un ordinateur pour l'année scolaire. La distribution des ordinateurs est

en cours, toutes les familles ayant fait la demande seront équipées. Ainsi, la continuité scolaire sera aussi possible pour tous en cas de nouveau confinement.

Enfin, avant les vacances d'hiver, les élèves de CM2 de l'école élémentaire Les Trois Chênes ont pu participer à des ateliers de discussion à visée philosophique à travers



lesquels ils ont pu mettre en œuvre des compétences citoyennes : écouter la parole des autres, argumenter et faire évoluer sa position dans le respect des opinions de tous. Ces ateliers ont été animés par les Francas de la Hau-

te-Garonne dans le cadre d'un partenariat entre la FCPE 31, la MAE Prévention et les Francas.

Plusieurs sujets y ont été abordés : les réseaux sociaux, la coopération, la différence, meneur/suiveur et la violence scolaire. Ces ateliers ont été rendus possibles car le Conseil Local RPE FCPE a bénéficié du fonds de développement mis en place par la FCPE 31 qui est abondé par les conseils locaux FCPE des lycées.

**Restons mobilisés,
restons solidaires, restons
engagés pour nos enfants.**

Site internet : <https://fcpe31880.fr/>
@ fcpe.lestroischenes.31880@gmail.com
@ fcpe.lespetitslutins.31880@gmail.com

Entraide Partage Travail : un service gagnant-gagnant !

L'association Entraide Partage Travail a une double vocation :

- venir en aide aux personnes en recherche d'emploi,
- proposer des prestations personnalisées aux particuliers, professionnels et collectivités.

Les prestations proposées sont variées : ménage, repassage, aide au jardinage, nettoyage de locaux, service et plonge en restauration collective, manutention, petit bricolage...



Afin d'intervenir chez ses clients, l'association recrute des personnes en recherche d'emploi. Il peut s'agir d'interventions régulières, ponctuelles, de remplacement de personnel absent, d'un surcroît de travail.

Mélody ALAMELE, chargée d'accueil à Entraide Partage Travail

L'association assure, depuis plusieurs années, l'entretien du Centre Social Frédéric Chopin. Elle travaille également depuis plus de 2 ans avec le Conseil Départemental.

Le collège Galilée de La Salvetat Saint-Gilles compte, dans ses effectifs, des salariés de l'association qui occupent les postes d'agents polyvalents. Ils ont en charge le ménage, la plonge, l'aide à la préparation des repas et le service.

À noter qu'Entraide Partage Travail propose régulièrement des formations aux normes d'hygiène et de sécurité aux salariés qui interviennent dans les collèges. Par ailleurs, tous les salariés sont équipés de gel hydroalcoolique et de masques et sont sensibilisés aux gestes barrières.

Un accompagnement individuel

En parallèle des mises à disposition, chaque salarié d'Entraide Partage Travail est suivi par une conseillère en insertion professionnelle.

L'objectif est de l'aider dans ses démarches ou ses projets : formation, acquisition d'une première expérience professionnelle, recherche d'un emploi durable quel que soit le secteur... Un travail effectué en collaboration avec de nombreux partenaires : mairies, services emploi, centres sociaux, CCAS...

Infos pratiques

Permanence : **Espace Emploi, avenue Saint-Exupéry (à côté de la Poste)**
Tél. : 05 61 06 02 75.

Mardi de 9h30 à 11h30 et jeudi de 14h à 16h, **sur RDV**.

Siège de l'association : Pibrac, 11 rue Principale - Tél. : 05 61 86 78 22.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, **sur RDV**.

Site internet : <http://www.entraide-partage.com>
Mail : contact@entraide-partage.com



Comité des Festivités 2021 : Demandez le programme !

Cela fait maintenant 5 ans que le Comité des Festivités de La Salvetat Saint-Gilles existe sur la commune. Nous aurions aimé pouvoir souffler nos 5 bougies lors du traditionnel repas spectacle de février ... et nous vous avons préparé de nombreuses surprises. Mais la COVID-19 en a décidé autrement et nous a privés de nos rencontres du début d'année !

Dans ce contexte sanitaire encore fragile, nous ne relâchons pas nos efforts et nous nous sommes réunis afin de définir le calendrier des manifestations 2021. Une année qui s'annonce, certes sans trop de visibilité, mais pleine d'espoir...

Comme vous pouvez le voir, nous ne sommes pas à court d'idées et nous vous réservons encore de belles surprises. Toutes nos propositions seront réalisées dans le respect des consignes gouvernementales et départementales.

Votre Comité des Festivités

<https://comite-festivites-salvetatstgilles.fr/>

<https://www.facebook.com/comite.festivites.1>

Nous envisageons sereinement une reprise progressive pour que notre vie culturelle et sociale reprenne petit à petit.

En attendant, nous vous proposons de feuilleter avec nostalgie l'album photos des années précédentes disponible sur notre site.

(Nous réservons d'ailleurs un petit bonus festif à celles et ceux qui se rendront dans la rubrique « actualités »).

Nous espérons vous retrouver très vite, nombreux et en bonne santé !!!



Pour vous faire rêver, voici notre programme de nos futurs moments de convivialité :

Nous avons d'ores et déjà mis sur pied des balades nature, le samedi ou le dimanche matin – dans le respect des consignes sanitaires – permettant de s'oxygéner tout en profitant de la nature. N'hésitez pas à consulter notre site internet ainsi que notre page Facebook si vous souhaitez nous rejoindre !

AVRIL ou MAI : nous avons bon espoir d'organiser notre assemblée générale car les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de la tenir au mois de Novembre 2020.

19 JUIN : nous vous proposons un rallye familial en journée qui se poursuivra en soirée par un moment convivial, encore au stade de projet. Notez bien cette date dans vos calendriers car cette journée sera riche en événements !

12 SEPTEMBRE : nous renouerons avec les Olympiades qui verront, cette année,

leur 3ème édition. Le concept est maintenant bien connu des familles salvetaines : de 10h00 à 17h00, des équipes composées de 6 personnes mixtes doivent mesurer leur patience et leur témérité au cours d'épreuves d'adresse, de défi, de coopération et de réflexion absolument délirantes ... une occasion unique de se dépasser tout en se dépassant !

Les 23 et 24 OCTOBRE : aura lieu, dans la salle Boris Vian, le 1er salon « Vins, Terroirs et Gourmandises ». Ce nouvel événement sur notre commune est l'occasion de découvrir les produits viticoles et gastronomiques présentés par les fabricants, producteurs et artisans. Des rencontres avec des producteurs passionnés, amoureux de leur métier et de leur terroir, dans un lieu de rencontres, d'échanges et de partages, pour déguster et découvrir des produits de qualité.

Traits et Couleurs

Nos jeunes artistes créent à nouveau...



Depuis quelques semaines, et ce grâce à l'initiative bienvenue de l'équipe municipale, les cours du mercredi après-midi, dispensés dans la salle Boris Vian par Valérie VERNHET, professeure diplômée d'Arts Plastiques, ont réouvert, permettant à nos jeunes artistes d'exercer à nouveau leurs talents.

Les règles de protection et de sécurité, face à la pandémie, scrupuleusement respectées, chacun des participants ne se prive pas, pour son plus grand plaisir, d'explorer de nouvelles techniques, de se lancer d'autres défis artistiques.

Les adolescents affectionnent, en particulier, de dessiner et colorer des personnes réelles ou imaginaires, après avoir appris les bases du portrait et les proportions du corps humain. La composition et la coloration des mangas sont également très prisées.

Nul doute que les autres adhérents de l'association Traits et Couleurs aient fortement envie de rejoindre rapidement le chemin de l'atelier.

Contact :

L'atelier est situé à l'étage de la salle des fêtes Boris Vian - place Jean Ferrat
Tél 06 84 95 16 85
traitsetcouleurs.asso@gmail.com
<https://association-traits-et-couleurs.business.site/>



La Compagnie de l'Olive

Chaque année, la Compagnie de l'Olive joue deux fois à La Salvétat Saint-Gilles dans la salle Boris Vian. Cette année, la programmation prévoit une représentation le vendredi 7 mai et le samedi 25 septembre 2021.

En raison du contexte que nous connaissons, c'est avec la plus grande prudence et un optimisme légèrement en berne que nous prévoyons de jouer « **Un temps de chien** », de **Brigitte Buc** le **7 mai 2021 à 21 h 00** (dans le respect des restrictions sanitaires en vigueur à ce moment-là, bien entendu).

Petit résumé de la pièce :

- Gabrielle abuse du Lexomil, avalé à grandes lampées d'Armagnac, et enchaîne

les amours catastrophiques avec de beaux mufles qui la laissent sur le carreau.

- Loulou se fout des autres et n'aime que son fils.

- Quant à Héléne, elle est au bord de l'implosion et tente désespérément de donner le change par un optimisme forcené.

Ces trois femmes, qui se sont de prime abord regardées en chien de faïence, vont finalement se donner un sacré coup de main pour traverser une période délicate de leur vie, sous l'œil narquois d'un garçon de café en pleine crise de misogynie aiguë.

Ce qui s'annonçait comme une journée pourrie à tous points de vue, deviendra un des moments les plus joyeux de leur existence.



La durée : 1 h 30.

La distribution : 4 joyeux comédiens de la Compagnie de l'Olive : Christophe Regouby, Sandrine Destarac, Gwenaël De Vadder et Sonia Monty.

**À bientôt !
(on croise les doigts !).**

La Compagnie de l'Olive
9 avenue de Provence - 06 74 89 36 30
Mail : cieolive@free.fr
Site : <http://cieolive.free.fr/>

Festival Muzic'All

Les élèves font leur show !



Les 19 et 20 juin 2021, les troupes de l'école Muzic'All vont faire leur show à la salle Boris Vian, avec un week-end placé sous le signe du frisson et de l'humour !

D'abord le **samedi 19 juin**, avec la troupe des adultes et une création drôlissime : « **Scary** » ! Une parodie musicale du film



d'horreur (The Ring, Scream, Vendredi 13, Sixième Sens...).

Un séminaire sur le sommeil dans un manoir hanté, des invités qui ne se connaissent pas, un certain Émile (prenez un chewing-gum !) ... Tous les ingrédients sont là pour passer une bonne soirée... ou pas ! Un huis clos à mourir de rire !

Ouverture du manoir à 20 h 30.

Puis le dimanche 20 juin, c'est au tour des troupes enfants et ados d'entrer en scène !

D'abord avec « **Mystic Hôtel** » ! Après « Sister Act », « Alice au pays des merveilles » et « Mary Poppins », les apprentis artistes s'attaquent au monde des sorcières et des monstres avec l'adaptation du dessin animé

« **Hotél Transylvanie** » en comédie musicale. Un hôtel tenu par des sorcières bien déjantées, où les résidents (momies, zombies, vampires...) vont mettre la pagaille ! Un spectacle délirant avec des costumes et des décors grandioses !

Les ados, quant à eux, proposent une re-visite de la célèbre comédie musicale « **La Famille Addams** » dans une version plus décalée et timbrée que l'originale !

Enfermés dans leur manoir, les Addams reçoivent la visite d'étranges docteurs... Ils ont retrouvé la tante Festina disparue voilà plus de 10 ans ! Mais qui sont vraiment ces intrus ? Une série de quiproquos s'enchaînent jusqu'au dénouement final.

Un spectacle digne de Broadway sublimé par des costumes et des décors impressionnants !

Ouverture du manoir à 15h00.

Tarif : 8 euros.

**Réservations : cie.muzicall@gmail.com
ou 06 70 75 38 60**

Buvette et petite restauration sur place.

Infos : www.muzicall.fr





Le Cyclo Salvétain

Pour le Club du Cyclo Salvétain, comme beaucoup d'autres associations, l'année 2020 a été une année en demi-teinte pour ses 89 adhérents à cause de la crise sanitaire.



Les Cyclos Salvétains en Corse.

Celle-ci avait débuté le 10 janvier 2020 par la traditionnelle soirée crêpes qui marque l'ouverture de la saison, soirée durant laquelle sont présentés aux adhérents le calendrier et les séjours proposés.

Notre balade salvétaine du mois de mars, réunissant près de 500 cyclos du département, randonnée annuelle inter club de la fédération FSGT, n'a pu avoir lieu comme la plupart de celles des autres clubs.

Sur les trois séjours qui avaient été proposés aux adhérents en début de saison, deux ont pu se dérouler malgré la crise Covid :

- Le premier de trois jours s'est déroulé en Dordogne, mi septembre, et comptait 14 participants.

- Le second, fin septembre, comptait 17 cyclos pour un tour de la Corse en 8 étapes.

Le séjour prévu en Aveyron fin mai, qui n'a pu avoir lieu, est reporté en 2021.

Les sorties de la semaine, ainsi que celles du samedi, se sont déroulées en petits groupes quand la situation le permettait. Ont été également annulées les sorties décentralisées ainsi que la soirée Plancha fin juin.

Le 28 octobre 2020, 24 cyclos salvétains portaient haut les couleurs du club et de la municipalité à la cyclosportive «La Castraise», le club remportant ainsi le prix de la représentativité.

L'assemblée générale de novembre n'a pu avoir lieu également, et le mandat des membres du bureau est reconduit jusqu'à la prochaine assemblée générale.

**Pour tout renseignement :
Yves Portebois – 06.84.72.27.99.**

Loisirs Rencontres Réflexions

LRR toujours motivée et en action

Bien que notre association soit toujours en mode retrait des activités, nous avons commencé l'année 2021 par un rendez-vous avec nos adhérent(e)s.

Avec l'autorisation de la Mairie, que nous tenons à remercier chaleureusement, nous avons pu inviter nos adhérent(e)s, sous le couvert des gestes barrières et de la distance sociale (masques et 6 personnes maximum ensemble) à venir chercher, à la salle, une petite attention offerte par le bureau LRR : une boîte de chocolats pour le réconfort de ces mois sans contact, ni rassemblement. Se revoir, se parler ne serait-ce qu'un petit instant nous a permis à toutes et tous de repartir stimulé(e)s et plus serein(e)s.

Encore et toujours, les mimacoeurs de LRR n'ont pas faibli pendant ces journées isolées.

Un colis de 68 angelines pour l'hôpital Purpan est déjà prêt. Des bonnets et des chaussons, tricotés et brodés pour les prématurés des services néonatalogie, sont en cours d'exécution pour le mois de mai.

Afin de toujours maintenir le contact avec nos adhérent(e)s, les membres LRR ont confectionné une carte d'amitié qui leur a été envoyée mi-février. Cette initiative est l'occasion d'un clin d'œil au repas partagé qui est organisé tous les ans en février et qui a été impossible cette année.

Un dernier mot :
Soyez prudents et prenez soin
de vous et de vos proches.

Pour nous contacter :

LRR - Espace Aimé Césaire
Rue des coquelicots

Mail : lebureauLRR@gmail.com
Site : lrrlasalvetat.wifeo.com



Les cartes

Les angelines





Association de protection féline



Suite à l'annulation des divers marchés de Noël auxquels nous avons l'habitude de participer, nous avons improvisé trois après-midis « Marché de Noël » au siège de l'association, en plein air, dans le respect des gestes barrières, au cours desquels nous avons vendu nos créations ainsi que des crêpes, gaufres et vin chaud maison. Ces après-midis ont eu un réel succès (malgré le froid saisissant) tant en rentrées d'argent pour l'association qu'en rencontres amicales autour d'un vin chaud.

Lors de la dernière séance, le Père Noël nous a rendu visite pendant quelques heures et s'est prêté à une séance de photos avec les enfants et les grands qui le souhaitaient.

La vente des photos, réalisées par une photographe professionnelle, amie de l'association, a contribué au succès de notre dernier Marché de Noël.

Nous avons également organisé une tombola. Le tirage au sort a eu lieu lors de notre dernier Marché de Noël ; le premier

lot était un distributeur de croquettes à lecture de puce électronique et le 2^{ème} lot, un an de croquettes pour chat adulte stérilisé.

Nous croulons sous les demandes de chatons très jeunes. Ce n'est pas du tout la saison, mais plutôt au mois de mai. Nous nous préparons à la saison la plus difficile de l'année : le printemps, période pendant laquelle les chatons non désirés sont lâchement abandonnés, jetés dans des sacs. Même les femelles, soudain gestantes, sont abandonnées...

Nous ferons le maximum pour y faire face, dans la limite de nos moyens logistiques et financiers.

Quelques recommandations :

- N'oubliez pas de faire stériliser vos chats dès 6 mois ; les femelles comme les mâles. Ceci pour éviter des petits aux chattes errantes non stérilisées... Cela préserve la santé de vos chats.

- N'oubliez pas non plus de faire identifier vos chats par puce électronique ou par tatouage. C'est une mesure obligatoire pour les chats nés après le 1^{er} janvier 2012. Cela permet de les récupérer lorsqu'ils sont retrouvés.

Dans le contexte actuel, les adoptions se font sur RDV au siège de l'association, dans le respect des gestes barrières. Nous avons également fait une journée adoption chez Cani-Dépôt à Colomiers, en décembre, et cela se refera probablement en 2021.

Prenez soin de vous et de vos animaux.

leschatsmis@gmail.com

06 34 02 92 44 (merci de privilégier les SMS aux heures de bureau)

<https://www.facebook.com/pg/Leschatsmis>



De novembre 2020 à janvier 2021, nous avons pris en charge 38 chats, soit 20 adultes et 18 chatons :

- 3 adultes ont été stérilisés et relâchés car trop sauvages ; 15 autres ont été adoptés.
- 1 adulte a été restitué à ses propriétaires qui la cherchaient depuis un an.
- 15 chatons ont été adoptés ; 1 est encore en cours de socialisation.
- 2 chatonnes malades ne seront jamais à l'adoption et vivent au siège de l'association.

Voyageurs Salvétains

Bon début de saison pour les Voyageurs Salvétains.

Comme chaque année, au printemps, tous les oiseaux ont été traités et vaccinés (eux aussi !) contre les maladies classiques des oiseaux (trichomonose, coccidose, paramixovirose, etc...).

Ils sont soumis, depuis, à un régime alimentaire sportif vitaminé qui les amène dans de bonnes conditions de forme pour commencer les entraînements à distance (20 puis 50 kms) avant de commencer la période des concours.

La santé et la forme sont les conditions requises pour pouvoir débiter les premières épreuves qui se dérouleront sur Agen en mai et ensuite progresser rapidement sur Bergerac, Périgueux en concours de vitesse.

Les voiliers sélectionnés poursuivront ensuite leurs vols sur des distances de 250 à 500 kms (Poitiers, Iles d'Oléron et de Ré) puis 500 à 750 kms en concours de fond (Caen, Falaise) avant d'attaquer les épreuves de grand fond de plus de 750 kms sur Bruxelles et Ostende en juillet.



Les 25 licenciés du club peuvent ainsi s'affronter amicalement chaque dimanche en concours société, participer aux classements en niveau fédéral, régional et national ainsi que pour le licencié junior du Club qui participera aux épreuves du Championnat d'Europe qui se dérouleront à Mira (Portugal) en septembre.

De plus, La Salvetat Saint-Gilles a été homologuée comme site de lâchers nationaux et internationaux. Les régions d'Île de France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Italie méridionale sont programmées pour venir le 23 mai élaner leurs voiliers respectifs dans des épreuves régionales.

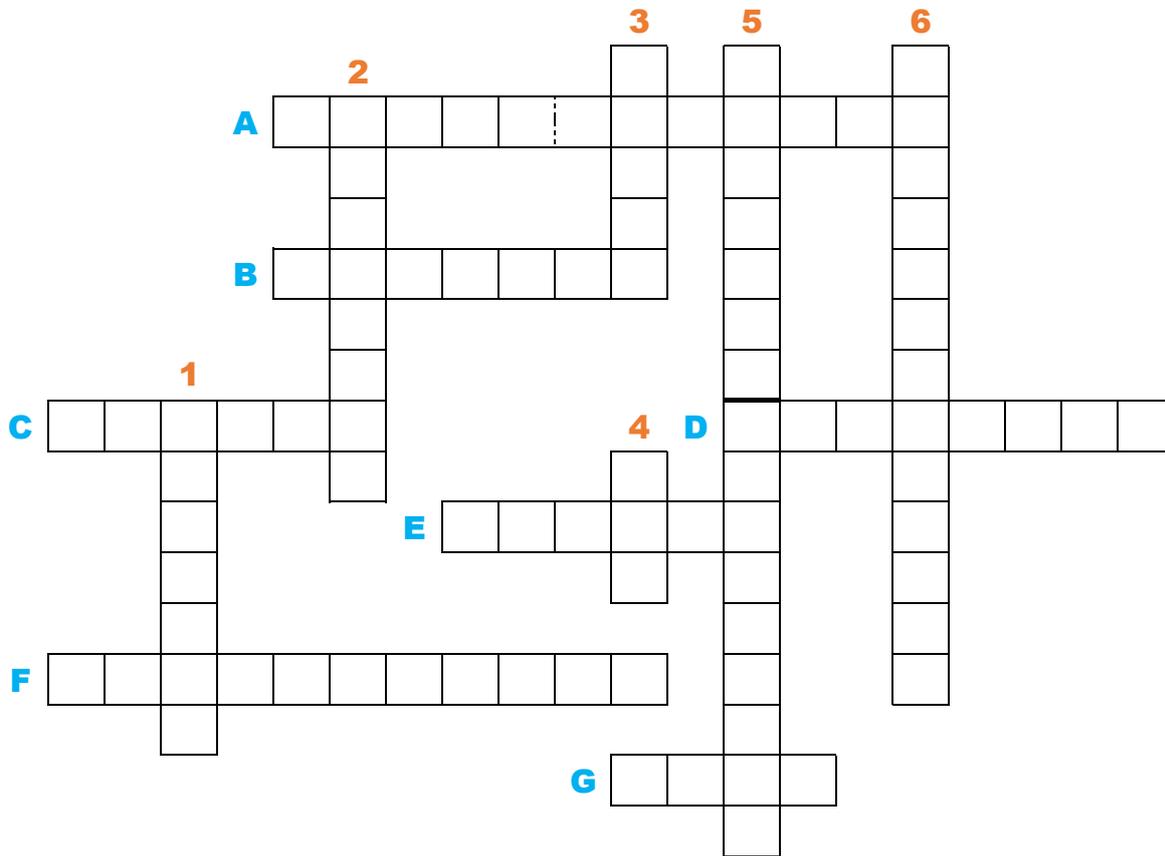
De belles rencontres sportives et amicales en perspective.

Contact : 06 13 18 68 22



Les institutions publiques

Testez vos connaissances



HORIZONTAL

- A - Département faisant partie de la région Occitanie
- B - Gère les écoles maternelles et élémentaires
- C - Est nommé par décret par le Président de la République
- D - Changement d'affectation
- E - Gère les lycées
- F - Assure la construction, l'entretien et l'équipement des collèges
- G - Centre Communal d'Action Sociale

VERTICAL

- 1 - Tricolore
- 2 - Leur nombre est déterminé par le conseil municipal
- 3 - Chargé des pouvoirs de police
- 4 - Durée d'un mandat municipal
- 5 - Vote le budget de la commune
- 6 - Décisions prises par le conseil municipal

Combien d'habitants dans notre Commune ?

Rébus



A - HAUTE-GARONNE / B - COMMUNE / C - PRÉFET / D - MUTATION / E - RÉGION / F - DÉPARTEMENT / G - CCAS - 1 - ECHARPE / 2 - ADJOINTS / 3 - MAIRE / 4 - SIX / 5 - CONSEIL MUNICIPAL / 6 - DÉLIBÉRATIONS - Combien d'habitants dans notre Commune ? 8000 / Nombre d'habitants : 8589 habitants / Rébus : Château Raymond IV

3966 « Allo docteur »

Le nouveau numéro unique pour trouver un médecin de garde en Midi-Pyrénées.

Ce dernier sert à joindre un médecin libéral en dehors des horaires de cabinet, quelle que soit la demande.

Horaires d'ouverture :
De 20 heures à 8 heures du lundi au vendredi.
24h/24h les week-ends et jours fériés.

Si une vie est en danger, aucune hésitation : contactez tout de suite le 15 (SAMU)

Avant de vous déplacer téléphonez **39 66** allo docteur

Malade la nuit, le week-end, ou un jour férié ?

En Midi-Pyrénées, il y a toujours un médecin à votre écoute à partir de 20h et toutes les nuits, les week-ends et jours fériés.

Suivez les conseils de votre Agence Régionale de Santé et des médecins de Midi-Pyrénées

ARS URPS SAMU

3237 « RésoGardes »

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche

Composez le **32 37** ACCESSIBLE 24H/24H

0,34€/mn à partir d'un poste fixe

Merci, grand-mère !

Pour enlever les traces tenaces de colle d'étiquettes sur les matériaux fragiles comme le verre ou le plastique, sans les rayer, ni les altérer, utilisez de l'huile.

Imprégnez un coton ou un chiffon d'huile, type tournesol, et frottez le résidu de colle.

Essuyer avec un chiffon doux.

Une astuce qui fonctionne sur quasiment tous les types de support.

Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

Votre Salvetat 2020

L'environnement, COVID et sécurité.

Comment le Groupe Majoritaire au Conseil Municipal va-t-il gérer ces sujets problématiques ?

• Environnement et avenir de « VAL TOLOSA »

Le permis de construire a été annulé et tous les recours semblent avoir été épuisés. Beaucoup de questions se posent maintenant :

- Le site appartient au promoteur UNIBAIL. Quelles activités vont être installées sur ces terrains ?

Par le passé, il avait été envisagé d'installer de la logistique ce qui entraînerait une plus grande circulation de poids lourds dans le centre de La Salvetat sans créer d'emplois. Que va faire notre municipalité ? (voir l'article ACTU TOULOUSE du 17 avril 2021).

- Les recours ont annulé également la possibilité de créer la RD 924 qui devait servir de déviation de La Salvetat. L'augmentation du trafic impacte le centre de notre commune (pollution, embouteillage.) Que va faire Notre Municipalité en sachant qu'elle a soutenu les opposants à la déviation et à VAL TOLOSA ?

• Crise du COVID

Nos élus sont les spectateurs des choix politiques de cette crise. Quand on voit l'action des autres Municipalités, nous nous interrogeons comme de nombreux Salvetains sur l'inertie de nos élus : Quel accompagnement offre la commune ? Ne pourrait-elle pas suivre la vaccination des plus âgés et des plus vulnérables, un registre a-t-il été mis en place ? Une aide à s'inscrire au transport vers les centres de vaccinations par la municipalité ne pourrait-elle être mise en place ? Sachant qu'aujourd'hui tout se fait au parc des expositions de TOULOUSE même pour les Municipalités de plus de 10.000 habitants car elles ne peuvent pas assurer la deuxième injection des vaccins.

Nous sommes déçus de ce manque de réactivité.

• Sécurité

Lors de l'élection de l'année dernière, l'équipe sortante avait promis de renforcer la police municipale. Nous avons appris que 2 policiers, sur les 3 en poste il y a un an, avaient quitté la commune. Que s'est-il passé pour ce désamour envers la commune ? Y a-t-il un problème de management ? Nous n'aurons que des explications vagues comme d'habitude puisque nous n'avons pas été averti.

Nous tenons, dans cette expression libre, à rendre un hommage à ces policiers qui ont rempli leur devoir envers les salvetains dans le respect des engagements pris avant l'élection de François ARDERIU.

Pour la liste « Votre Salvetat 2020 »



Services Municipaux

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Tél. : 05.62.13.24.00
mairie@lasalvetat31.com

ACCUEIL / ÉTAT CIVIL

Tél. : 05.62.13.24.00
accueilmairie@lasalvetat31.com
etatcivil@lasalvetat31.com

Horaires

Lundi	09h00 – 12h00	13h30 – 17h30
Mardi	09h00 – 12h00	13h30 – 17h30
Mercredi	09h00 – 12h00	13h30 – 17h30
Jeudi	09h00 – 12h00	14h00 – 18h00
Vendredi	09h00 – 16h00 sans interruption	
Samedi	09h00 – 12h00* : permanence état civil	

* sauf juillet et août

SECRÉTARIAT DU MAIRE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

Tél. : 05.62.13.24.04
cabinet@lasalvetat31.com

AFFAIRES SCOLAIRES / RESTAURATION

Tél. : 05.62.13.24.19
scolaire@lasalvetat31.com

CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (C.C.A.S.)

Tél. : 05.62.13.24.08
ccas@lasalvetat31.com

ASSOCIATIONS – RÉSERVATION DE SALLES

Tél. : 05.61.78.33.19
associations@lasalvetat31.com
Horaires d'ouverture : lundi et jeudi de 9h à 12h / 14h à 17h
mercredi de 9h à 12h / 14h à 16h
Fermé au public : mardi et vendredi

INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIE

Tél. : 05.61.78.32.35
support@lasalvetat31.com

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Tél. : 05.61.85.97.47
ctm@lasalvetat31.com
gestion.technique@lasalvetat31.com

GESTION DU CIMETIÈRE

Tél. : 05.62.13.24.00
funeraire@lasalvetat31.com

COMMUNICATION ET CULTURE

Tél. : 05.62.13.24.07
communication@lasalvetat31.com

ÉLECTIONS

Tél. : 05.62.13.24.04
elections@lasalvetat31.com

ESPACE EMPLOI

Tél. : 05.61.07.53.11
emploi@lasalvetat31.com

MARCHÉS PUBLICS

Tél. : 05.62.13.24.16
marchespublics@lasalvetat31.com

COMPTABILITÉ : RÉGIE DES REPAS PORTÉS À DOMICILE

Tél. : 05.62.13.24.09
mairiefinances@lasalvetat31.com

FINANCES : BUDGET, PATRIMOINE ET RECETTES

Tél. : 05.62.13.24.10
mairiefinances@lasalvetat31.com

SERVICE TECHNIQUE

Tél. : 05.62.13.24.03
dst@lasalvetat31.com
technique@lasalvetat31.com

SERVICE DU PERSONNEL

Tél. : 05.62.13.24.18
rh@lasalvetat31.com

URBANISME

Tél. : 05.62.13.24.01
urbanisme@lasalvetat31.com

ENFANCE / JEUNESSE

Tél. : 05.34.52.98.96
jeunesse@lasalvetat31.com

POLICE MUNICIPALE

Tél. : 05.61.06.18.36
police.municipale@lasalvetat31.com

MARCHÉ PLEIN VENT

Tél. : 05.62.13.24.07
marche.forains@lasalvetat31.com